

LACOMBE Bernard

date de parution :  
juillet 1967

P A L M A R I N

ESSAI DE DEPOUILLEMENT DE REGISTRES  
PAROISSIAUX EN AFRIQUE (Sénégal)

-----

METHODOLOGIE ET EXPOSITION DES  
DONNEES BRUTES

\_\_\_\_\_

Rapport de fin de programme  
décembre 1965 - décembre 1966

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE O. R. S. T. O. M. DE DAKAR-HANN

P L A N

-----

AVERTISSEMENT

INTRODUCTION

Chap. 1 - LES SOURCES

Chap. 2 - LE PAYS

Chap. 3 - LES DOCUMENTS DE LA MISSION DE PALMARIN

Chap. 4 - METHODE SUIVIE, CRITIQUE ET ENSEIGNEMENTS

Chap. 5 - NATURE ET MOUVEMENT DE L'ENREGISTREMENT

Chap. 6 - LA POPULATION DU FICHIER DES CATHOLIQUES  
AU 1/1/67

Chap. 7 - LES MUSULMANS RECENSES AU 1/1/67

CONCLUSION

ANNEXES

TABLEAUX

GRAPHIQUES

## AVERTISSEMENT

Le Père V. MARTIN (Sociologie Religieuse CNRS) et le Dr. P. CANTRELLE (Démographie ORSTOM) avaient envisagé la possibilité d'exploiter à des fins démographiques les registres paroissiaux de quelques paroisses africaines en s'inspirant des méthodes de M. L. HENRY (INED). Des contacts avaient été pris à ce sujet pour le dépouillement des paroisses de Fadiouth et Palmarin situées sur la Petite Côte du Sénégal, Région du Sine-Saloum.

Par l'intermédiaire du Père MARTIN, a été obtenu l'accord de Mgr. H. THIANDOUM, Archevêque de Dakar, et des R. P. P. GROSS et R. DANET de la Mission de Palmarin.

Ce travail, effectué sous la direction du Dr. CANTRELLE et mené avec l'aide de M. Michel N'DIAYE, enquêteur de l'ORSTOM, a grandement profité de l'apport de M. Jacques VAUGELADE, Statisticien INSEE.

Le dépouillement mécanographique a été possible grâce à l'aide de MM. TEYSSONERE (Central Mécanographique du Ministère des Finances du Sénégal) et PETITJEAN (A. G. R. O. M.).

## INTRODUCTION

---

En novembre 1965 a débuté l'étude prévue dans le programme de la section Economie- Démographie du Centre ORSTOM de Dakar sur l'exploitation des Registres Paroissiaux de communautés catholiques.

L'objectif de l'opération était :

- d'une part, étudier les possibilités d'exploitation de tels documents à des fins démographiques ,
- d'autre part, de déterminer les modalités de cette exploitation et d'en exposer la méthodologie.
- enfin, obtenir des données démographiques longitudinales ne présentant pas les mêmes inconvénients que celles dues à des enquêtes uniquement rétrospectives, dont la validité relève de l'ordre des données psycho-sociologiques où l'équation personnelle de l'informateur la relation enquêteur-enquêté et l'éloignement dans le temps de l'évènement que l'on essaye d'appréhender sont des facteurs qui biaisent considérablement la validité des données.

A priori l'enregistrement d'actes religieux correspondant à des évènements démographiques permettait d'espérer que l'on trouverait ainsi un palliatif à l'absence de documents d'Etat-Civil dans les zones rurales.

X      X      X

Fadiouth n'ayant pu être retenu à cause de l'impossibilité d'y trouver un local de travail, le choix s'est porté sur Palmarin. A Fadiouth, coïncidait paroisse et communauté villageoise unique; à Palmarin par contre, la paroisse regroupe plusieurs communautés villageoises. Le village choisi a été Fakao.

.../...

D'autre part, Palmarin par rapport à Fadiouth présentait comme inconvénients la difficulté d'accès (pour atteindre Palmarin il faut prendre une pirogue), et la masse moindre des données, dans l'instant et dans le temps (début exploitable pour Fadiouth 1930, 10 ans plus tard pour Palmarin ; population de Fadiouth : 4 000 à 5 000, dans les 3 000 pour Palmarin-Fakao). Cette mission présentait comme avantage une meilleure gestion des documents, principalement des fichiers (non détruites, les fiches individuelles des décédés étaient classées dans un fichier à part). Et c'est à Palmarin qu'avait travaillé le Père BERHAUT C S SP, auteur de la Flore du Sénégal.

Il avait constitué pour aider à la gestion administrative de la Mission :

- 1°) un status animarum (état d'âmes), car il n'existait pas dans la Mission un fichier des familles ainsi qu'il en existait à Fadiouth) qui est un recensement des familles. Les musulmans et les non baptisés en général avaient été inscrits sur ce status. Lequel ne recouvrait que les deux villages de NGETJ et NGUDUMAN dits FAKAO, ancien nom correspondant à l'ex-village qu'ils formaient avant qu'en 1927 un raz de marée ne le détruise et oblige les habitants à émigrer.
- 2°) un cahier des généalogies des personnes recensées dans le status.

Cette richesse et cette qualité de la documentation plaçait la recherche projetée dans ses meilleures conditions de réussite.

X X X

Cette étude a été hypothéquée par l'impossibilité de consulter les études faites en France à partir du même matériel.

De plus l'ouvrage :

" Des registres paroissiaux à l'histoire de la population : manuel de dépouillement et d'exploitation de l'Etat-Civil ancien".

de MM. Michel FLEURY et Louis HENRY (INED-PARIS 1956, 84 p.) était épuisé et sa réédition alors sous presse.

Ce n'est que trop tard pour qu'il puisse être utilisé que le "Nouveau Manuel de dépouillement et d'exploitation de l'Etat-Civil Ancien" des mêmes auteurs (INED-PARIS 1965, 182 p. Tableaux) est parvenu à Dakar. Il a donc fallu après quelques hésitations opter en fonction d'intuitions ou d'opinions de bons sens. Plus loin sera faite la critique des erreurs qui s'ensuivirent.

Le dépouillement s'est fait à Palmarin même. Etant fait sans aide cela a obligé à certains raccourcis préjudiciables à la qualité des renseignements méthodologiques apportés par l'étude. Par ailleurs l'impossibilité de consulter les doubles déposés à l'Archevêché de Dakar n'a pas permis l'établissement d'un plan de dépouillement rationnel : paradoxalement, l'abondance des documents (registres, fichiers individuels, états d'âmes, a gêné leur exploitation.

D'autre part, l'accès malaisé de Palmarin rendait difficiles les révisions qu'il aurait été bon de réaliser en cours de travail.

Enfin, l'inexpérience du débutant a amplifié les difficultés objectives dans lesquelles l'étude s'est déroulée.

## CHAPITRE 1 - LES SOURCES. -

### 1. 1 - INTERET -

Le dépouillement des registres Paroissiaux se situe dans un courant de la démographie actuelle qui recherche de nouvelles sources de données, dans la mesure où celles utilisées actuellement sont soit insuffisantes, soit même inexistantes.

Les données sur le passé démographique africain, même récent, restent rares: Les travaux actuels se fondent, soit sur les enquêtes rétrospectives, soit sur les dépouillements plus classiques de l'Etat-Civil, encore faut-il dans ce second cas qu'un Etat-Civil existe. Hors dans certaines zones urbaines l'Etat-Civil connaît une existence incertaine.

Pour le Sénégal, ces questions ont fait l'objet d'un rapport de l'ONU en 1964 :

"L'Etat-Civil et les autres sources de renseignements sur l'évolution démographiques au Sénégal". (P. CANTRELLE).

Ce document fait mention de l'intérêt que présentent les registres Paroissiaux : page 29, on y lit :

" ils sont tenus depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par les autorités religieuses des paroisses catholiques (voir Annexe I).

On sait en effet que les paroisses doivent entretenir :

- un "status animarum" qui correspond à un recensement des fidèles ; certaines paroisses possèdent d'ailleurs un fichier permanent de la population catholique ,
- un registre des baptêmes ,
- un registre des mariages ,
- un registre des sépultures.

.../...

Ces documents sont précieux si l'on veut disposer des séries remontant plusieurs décennies. Les dates sont connues avec exactitude et l'on peut espérer obtenir des taux exacts de mortalité dans l'enfance.

Il serait donc souhaitable d'en entreprendre l'exploitation systématique. Au préalable il serait nécessaire de commencer l'expérience par une seule Paroisse "

Une note de juin 1965 de l'ORSTOM reprend le projet en signalant :

" En l'absence d'Etat-Civil régulièrement tenu en zone rurale, comme on  
" le trouve dans la plupart des pays d'Afrique, les registres paroissiaux  
" peuvent constituer une observation complète et suivie, exploitables de  
" la même manière que sont exploités les registres paroissiaux tenus en  
" France sous l'Ancien Régime.

" Pour la période actuelle, ils fourniraient des séries plus  
" longues que les observations suivies actuellement menées au Sénégal  
" et à un coût bien moindre.

" Ces séries permettront l'étude précise, qui fait défaut actuel-  
" lement en Afrique, des variations des facteurs démographiques dans le  
" temps : variations saisonnières, annuelles, sur longue période.

" Les registres s'appliquent certes à des populations parti-  
" culières, mais qui peuvent représenter dans certains cas des situations  
" extrêmes, particulièrement intéressantes pour dessiner des limites de  
" fourchette pour les hypothèses d'évolution démographique, par exemple  
" un taux maximum de fécondité, s'agissant de populations devenues mono-  
" games ou des taux de mortalité correspondant à une alimentation protéi-  
" que favorable comme dans le cas des pêcheurs Serer de la Petite Côte du  
" Sénégal".

Le Père V. MARTIN, (Sociologie religieuse CNRS), à propos des registres signale dans son étude "Notes d'introduction à une étude socio-religieuse des Populations de Dakar et du Sénégal", page 43:

" Les 'actes' portent sur les baptêmes, les mariages, les sépultures. Ils  
" constituent de ce fait une documentation de premier choix pour des ana-  
" lyses rétrospectives".

## 1.2 - DIFFICULTES POSES PAR CE GENRE D'ETUDE.

1.2.1. - Les documents utilisés en Europe présentent par rapport à ceux que nous étudions une grande différence de nature.

En France, par exemple, leur qualité dépend de la seule valeur de l'enregistrement dans une population homogène (au moins au stade de la monographie d'un village pris dans une région non marginale religieusement où les Juifs et les Protestants, seules catégories de non baptisés, sont inexistantes).

Les registres africains dépendent eux :

- de la présence plus ou moins continue des missionnaires,
- de la christiannisation, tant du point de vue quantitatif que qualitatif : importance sociale accordée par la population aux actes religieux, comme le baptême, le mariage,
- de la propagation d'une autre religion.

En admettant que nous ayons une seule religion qui se propage, l'on peut penser que le choix se pose entre :

- 1°) les croyances traditionnelles,
- 2°) la religion nouvelle.

Le troisième terme que serait l'athéisme ne nous semble pas devoir exister dans le cadre de la société dite "traditionnelle". Le passage sans relai des croyances traditionnelles à l'athéisme paraît impossible étant donné les structures sociales des communautés rurales africaines actuelles. (note 1). A une date donnée toute la population traditionnelle aura changé de religion, malgré la survivances de certaines pratiques. Dans la mesure où, comme pour les communautés Sérère du Sénégal, le choix se pose entre deux religions nouvelles, l'Islam et le Catholicisme, le changement sera moins net et les passages plus complexes (apostasies, par exemple).

Voir le graphique 1 qui présente le schéma théorique de cette population et le graphique 2 qui, établi à partir de l'enregistrement des baptêmes de l'ensemble de la population et des baptêmes à la naissance, en montre l'application à la population de Palmarin.

---

Note 1 - Dans une intervention aux Rencontres Internationales de Bouaké, intervention reproduite dans "Tradition et Modernisme en Afrique Noire" Ed. du Seuil Paris 1965. p. 97, Serge HURTIG déclarait :

" Ma deuxième question porterait sur ce que la commission a appelé la religiosité de l'Africain c'est-à-dire en fin de compte sur une sorte d'impossibilité d'athéisme en Afrique. Pour des raisons qui me sont sans doute personnelles, cette affirmation me surprend quelque peu et je me demande si véritablement il y a une impossibilité d'athéisme en Afrique. Si cela a été vrai par rapport aux religions traditionnelles, j'en conclurai pour ma part, même si cela peut paraître paradoxal, que c'est après la diffusion de religions nouvelles que l'athéisme deviendra possible. C'est-à-dire que la christianisation ou l'islamisation seraient une voie possible vers l'athéisme en Afrique, alors qu'à partir des religions traditionnelles cela paraît impossible".

1.2.2. - La deuxième grande difficulté est que cette population catholique en devenant catholique devient autre.

Choisir étant exclure, l'adoption d'une religion nouvelle est la marque d'un abandon beaucoup plus profond ; c'est un trait tiré sur un passé fait de rapports économiques et sociologiques auxquels on renonce et que la religion traditionnelle exprimait.

Pour reprendre l'expression de Jean GUIART dans l'article "l'Ethnologie qu'est-elle ?" (Cahiers Internationaux de Sociologie - vol. XLII - 1967): "une telle société appartient à ces sociétés païennes qui ne croient plus à la vertu des comportements qu'elles prescrivent".

Pour le cas des Sérèr, c'est le rapport à la terre, aux biens de production et au travail qui se trouvent bouleversés par l'économie monétaire coloniale et donc ne peuvent plus être exprimés dans leurs termes anciens. Il semble évident qu'à un niveau donné des forces productives et des rapports de production, doit correspondre un niveau démographique (si celui-ci présente par rapport à ceux-là une distorsion, la démographie peut faire éclater tout l'ensemble : la question est actuellement assez débattue avec les pays sous-développés). Donc nous devons veiller à rattacher l'étude démographique des communautés Catholiques africaines aux conditions particulières et globales qu'elles connaissent dans leur économie et leur sociologie et ne pas penser se trouver devant une démographie stable mais plus probablement en pleine mutation.

La population que l'on obtient en dépouillant des registres paroissiaux d'une communauté rurale qui se convertit à une religion nouvelle est une population assimilable à la population légale d'un pays neuf qui se peuplerait par immigration et par croît naturel. Les baptêmes d'adultes peuvent être considérés comme une immigration avec naturalisation et les baptêmes d'enfants comme des naissances au sein de cette population d'immigrants et dont certains n'auraient pas encore la nationalité de leur nouveau pays : c'est le "cas" des baptêmes à la naissance d'enfants de "sympathisants". Le croît de cette population est supérieur au croît naturel et durant plusieurs décennies elle possèdera la structure par âge d'une population d'immigrants : peu de vieillards, peu d'enfants en bas âge et de nombreux jeunes adultes : ils sont les premiers à ressentir la nécessité de trouver une autre réponse aux changements que vivait leur société.

## CHAPITRE 2 - LE PAYS. -

Le village sur lequel porte l'étude est celui de Palmarin (carte en annexe 6). Il correspond à l'ancien village de Fakao scindé en deux à la suite d'une migration provoquée par un raz de marée en 1927, les deux nouveaux villages sont appelés Nguduman et Ngetj. Pour les villages des environs ils restent Fakao. Les Portugais en abordant cet endroit de la côte l'avaient caractérisé comme le pays des petits palmiers. Il s'agit des palmiers dattiers nains, Sing en Sérér, Palmarin vient de là, la prononciation portugaise est encore en usage chez certaines gens mais elle tend à se perdre au profit d'une prononciation francisée.

Porté Palmarin sur les cartes, Fakao est situé sur la Petite Côte du Sénégal, dans la Pointe de Sangomar à l'embouchure du Saloum. Administrativement, il relève de la région du Sine-Saloum, département de Fatick, Arrondissement de Fumela.

Le climat est classé zone soudanienne nord, mais la présence de la mer d'adoucit. 900 mm de pluies répartis de mi-juin à septembre.

Le paysage est celui d'un pays de côte basse et sablonneuse où l'eau est toujours présente : eau saumâtre du Saloum qui rejoint à quelques centaines de mètres parfois la Côte Atlantique par des bras d'eau (bolon) bordés de palétuviers dans lesquels la marée se fait toujours sentir.

La circulation y est malaisée et toujours longue, par barque il faut suivre le lacis des eaux à moins que l'on ne passe par la côte même, quand cela ne peut faire.

Ce pays du bord de mer (Dyuala en Sérér) est peuplé de Sérèr cultivateurs. La culture principale est le riz et secondairement le mil. L'arachide ne commence qu'à s'introduire. Quoique rattachée historiquement au Sine, la population présente de grandes ressemblances avec les Sérèr Niominka du Saloum.

Le genre de vie est bien caractérisé par P. PELISSIER dans "Les paysans du Sénégal" pp. 287 à 290.

Durant l'hivernage la culture du riz occupe toute la population. Dès les récoltes achevées, la population adulte masculine et les jeunes filles partent exercer un travail saisonnier vers Bathurst principalement et vers Dakar. Les jeunes filles vendent leur force de travail, les jeunes hommes sont coupeurs de bois dans les lagunes à mangroves. Les hommes dont l'âge ne permet plus le pénible travail de bûcheron vont saigner les palmiers nains dans la région des Niayes ou bien effectuent la pêche et le commerce. Dans la mesure du possible, chacun écoule la production de sel que les femmes de Palmarin tirent des tann par une technique assez particulière : d'énormes excavations sont pratiquées dans le tann et l'eau salée qui y pénètre par infiltration s'y évapore. La pêche en mer à Palmarin même est une activité qui réclame un capital trop important pour que beaucoup puissent s'y consacrer. "Migrations saisonnières, pêche et contre-bande, autant de ressources qui compensent largement l'absence de terres à arachide et expliquent l'atmosphère de prospérité qui règne" PELISSIER Op. Cit. p. 290.

Le produit de ces campagnes explique l'importance par rapport à l'ensemble du milieu rural sénégalais du nombre de maisons en dur à toits de tôle. Si l'on prend comme unité d'habitation l'espace de la chambre on peut dire que 84 % de l'habitat est en dur, contre 16 % en paille qui est l'unique matériau dont se composent les cases traditionnelles.

Le travail saisonnier assure la régularité de l'approvisionnement en grain (achat de mil surtout), et l'amélioration sensible du vêtement.

La base de l'alimentation est le riz dont toute la production est auto-consommée. La céréale secondaire est le mil, qui pratiquement, est totalement importé.

La pêche, quoique la population ne se soit mise que récemment à la pratiquer, est importante, principalement la pêche à l'épervier exercée soit au bord de mer, soit dans les bolon et dans les marigots d'eau saumâtre. Cette absence de professionnels explique que l'approvisionnement en poisson soit irrégulier et qu'en certaines saisons celui-ci fasse totalement défaut : période des gros travaux de préparation des cultures (juin-juillet). C'est à cette époque que les PAN (Arca Senilis) : mollusques fumés et séchés, achetés au village voisin de Diahanor sont consommés.

Le lait est d'un rapport négligeable, de même que la volaille et les oeufs qui sont exportés. Mis à part le M'Bissap (*hibiscus sabdariffa*) et le Gombo (*hibiscus esculantus*) qui poussent durant les pluies, les légumes font totalement défaut. La raison en est que le jardinage ne présente aucun intérêt pour des gens dont la recherche de l'argent est le premier objectif ; ceux qui le peuvent migrent, les autres cherchent à produire des biens monnayables car exportables : sel, poisson, vin de palme...

Les produits divers de la cueillette sont de même peu importants : dattes du palmier-dattier nain (Sing), et fruits d'hivernage : Ndohoy (*Deterium sénégalense*) et Daf, fruit qui lui ressemble et dont la graine sert à la cuisine sous forme d'un mafé très semblable à celui de l'arachide, dont la consommation est, elle, importante à sa culture et à sa récolte (à la culture on consomme les graines impropres à être plantées, à la récolte, on consomme le produit du glanage dans les champs). Le baobab abonde, ses produits sont même exportés. Le vin de palme du palmier-dattier nain (Sing) ou du palmier haut à huile (Ngetj) est consommé frais par les enfants, alcoolisé par les adultes. Abondamment consommé mais encore plus abondamment produit il est largement exporté.

Les arbres fruitiers cultivés sont le manguier (mais il est rare, et le village à la saison des mangues importe des villages les plus proches de l'intérieur 2 à 3 charrettes par jour de mangues), et le cocotier, dont la noix très appréciée est cependant exportée car source de revenus monétaires. L'eau provient des puits cimentés en profondeur. Quant ils sont proches de la mer, l'eau est saumâtre légèrement.

En conclusion, il faut signaler que la population a connu de très profonds changements depuis un demi-siècle, changements qui ne commencent seulement qu'à atteindre le système de parenté et le système foncier, la population étudiée ne peut être, sous les autres points de vue, dite "traditionnelle".

La Mission, permanente depuis 1942, s'est implantée saisonnièrement depuis le début du siècle. Les premiers registres commencent en 1928. En 1954 l'école est reconnue et comporte actuellement 12 classes. La scolarisation est presque totale pour les moins de 10 ans garçons et filles). En 1957 un dispensaire a été construit, tenu par des Soeurs.

La Mission de Palmarin recouvre les villages de :

- Fakao (Ngetj, Nguduman)
- Diahanor
- Ngallu (Sesen, Sam-Sam)
- Mar (Lodj, Sullu, Fafako)

.../...

Cependant ces villages ne sont pas également christianisés et seul le village de Fakao présentait un ensemble homogène du point de vue de l'exploitation démographique des registres. Par ailleurs l'endogamie du groupe villageois est assez prononcée pour qu'il ne soit pas nécessaire de faire intervenir une aire matrimoniale plus large. Enfin en exploitant l'ensemble de la mission, l'aire statistique restait trop restreinte et aurait dû être divisée en villages pour l'analyse. La masse de travail aurait été dans ce cas trop importante pour l'essai qui était tenté de dépouillement de telles données.

## CHAPITRE 3 - LES DOCUMENTS DE LA MISSION DE PALMARIN

### 3.1 - LES REGISTRES -

Ils sont de quatre sortes :

- de baptêmes
- de mariages
- de sépultures
- de confirmations

Les registres ne sont signés que par le Prêtre qui officie. Les formats sont très différents, ainsi que le nombre de feuillets qu'ils contiennent.

La Paroisse étant composée de villages différents, les documents sont d'une valeur différente selon le village(1). Le meilleur enregistrement se fait au village de Fakao (composé des deux villages proches de Ngetj et Nguduman), le plus mauvais à Mar Lodj (2). Ce dernier village a pour les baptêmes un registre à part. Mais pour les mariages et les sépultures toute la Mission n'a qu'une série de registres. Cependant le village de Mar n'a pratiquement pas de décès suivis d'une sépulture vu son éloignement géographique de la Mission de Palmarin.

---

(1) Ce phénomène se retrouve également en Europe.  
C. PELRAS écrit dans "Pour une ethnologie des sociétés rurales françaises". p. 8.  
in l'Echange n°8 - Oct. 66 (Bull. du CRA) Paris:  
" L'ancienne paroisse bretonne était autrefois subdivisée en trèves (du breton  
" **tref**, apparenté au latin tribus). Ces territoires regroupent un certain nombre de  
" villages (nous dirions hameaux aujourd'hui B. L.), possédaient leur lieu de culte,  
" leur cimetière, et parfois, à la fin de l'Ancien Régime, leur propre Etat-Civil.  
" Ils n'ont plus d'existence aujourd'hui que par leur pardon".

(2) Mar Sullu et Mar Fafako sont musulmans, comme la majeure partie de Ngallu.

### 3. 1. 1 - LES REGISTRES DE CONFIRMATIONS -

Pratiquement inutilisables sauf pour ces quatre dernières années. Leur intérêt était mineur. La cause de leur inutilité est l'absence de règles de filiation : les individus confirmés sont difficiles, sinon impossibles, à retrouver par ailleurs, principalement par la faible variation des prénoms catholiques. Ces dernières années le n° du baptême a remplacé la filiation.

### 3. 1. 2. - LES REGISTRES DE BAPTEMES -

Ce sont les seuls qui comportent des mentions marginales avec les actes. C'est ainsi que les décès sont mentionnés ne serait-ce que par une simple croix.

Les annotations qu'on trouve, sans que cela soit une règle, sont :

- date de confirmation
- date(s) de(s) mariage(s) et conjoint(s)
- date de décès.

Si les mentions marginales n'ont pas été systématiquement reportées, c'est à cause de la présence discontinue des Pères avant 1941 et l'impossibilité de retrouver quelqu'un par les seuls registres lesquels ne comportent pas de répertoire.

A cela il faut ajouter la fluidité des prénoms, lesquels étaient soit oubliés, cas fréquent chez les adultes qui conservaient leur nom traditionnel, soit transformés dans la phonie sérère ou qui changeait ce prénom en un autre d'un usage plus courant). Il faut dire que c'est le Curé qui décidait du prénom du baptisé, et l'assistance, qui devait enregistrer dans sa mémoire ce prénom, n'était pas socialement motivée à cet effort pour des prénoms qui ne signifiaient rien, ce qui n'est pas le cas du "Gon Adna" prénom que l'enfant reçoit traditionnellement et qui le relie à sa famille en le caractérisant au sein de cette famille. Ainsi SADIO : nom de fille donné à un garçon car il suivait des jumelles, MOFI (assis, du calme...) pour un enfant qui suit une série de morts-nés, nom d'un aïeul paternel pour un garçon, maternel pour une fille.

Les décès dont on ignore la date sont dus au fait qu'ils se sont produits soit lors de l'absence des Pères, soit pendant une absence de l'individu lui-même (durant la campagne, travail de migrant, saisonnier de saison sèche - par exemple). Sur l'acte, la filiation ne manque que pour quelques vieilles personnes, mais les parrains et marraines ne sont quelques fois pas notés tous deux. De toute façon, ce renseignement a été

négligé pour la difficulté d'identification d'une personne dont on ne connaît que le prénom catholique et le patronyme, l'un et l'autre d'un emploi peu courant pour les gens du cru .

Les registres débutent par le n° 15 en 1928. Trois feuilles volantes sont collées sur la couverture. Deux recto-verso sont des copies des registres de Ngazobil, la troisième est le début du registre.

Les registres sont au nombre de 9. , de format inégal. Ils comportent, avant que des registres de baptêmes extra-muros soient établis, des actes soit rajoutés, soit copiés dans le registre lui-même et qui regardent des baptêmes de gens baptisés à l'extérieur. Le n° de ces actes est toujours inscrit en bis et ter et ils n'affectent pas la numérotation originale. (Voir le tableau 1 et le graphique 2).

### 3. 1. 3. - LES REGISTRES DE SEPULTURES -

L'éloignement des villages et cela selon la saison, fait que les registres de sépulture n'enregistrent pratiquement que les décès des gens de Palmarin-Fakao. Cependant on peut dire qu'on se trouve là devant un phénomène sélectif : les vieux ont plus de chance d'être inscrits de par leur importance sociale. De même, paradoxalement, semblerait-il, un vieux récalcitrant a encore plus de chances de s'y trouver qu'un baptisé : à l'article de la mort il recevra groupés, le baptême, la confirmation, la bénédiction nuptiale, et l'extrême-onction. Son enterrement dans les règles religieuses présente pour une communauté en formation un succès non négligeable .

La sépulture n'étant pas un sacrement à proprement parler, son enregistrement ne comporte pas un caractère aussi absolu que les sacrements eux-mêmes, comme baptême ou mariage. Ce qui explique que soient possédées des dates de décès sans que l'on retrouve l'acte de sépulture correspondant. (Voir le tableau 2 et le graphique 2).

### 3. 1. 4. - LES REGISTRES DE MARIAGES -

Ils recouvrent toute la Mission de Palmarin. La filiation individuelle est très soigneusement mentionnée. Chaque mariage donne lieu à l'établissement de la généalogie commune aux conjoints. La dispense est indiquée si elle est nécessaire. Les témoins sont mentionnés. Le soin particulier avec lequel ils sont tenus est corrélatif à l'importance sociale et religieuse que l'évènement représente. (voir le tableau 3 et le graphique 2).

### 3.2. - LES FICHIERS DE POPULATION -

Ce sont des fichiers d'individus. Le classement est géographique par village, sexes séparés. Les fichiers sont postérieurs, dans leur mise en oeuvre aux registres, d'où certaines lacunes. Actuellement, tout baptême donne lieu à la création d'une fiche. Les événements nouveaux seront inscrits sur cette fiche et rarement sur l'acte de naissance sauf pour le décès. Cette multiplicité des opérations entraîne des omissions difficiles à éviter.

### 3.3. - LE STATUS ANIMARUM -

Etabli par le Père BERHAUT, c'est un recensement de la population de 1962. Il comporte les ménages musulmans. Il est établi sur un cahier d'écolier par quartier et selon l'ordre alphabétique du patronyme et du prénom du chef de famille. Le travail est remarquable pour Fakao. Les autres état d'âmes établis par les missionnaires permanents de la Mission ne présentent pas cette qualité. (La Mission de Fadiouth avait, elle, un fichier familial d'un maniement plus aisé surtout pour les migrations et les nouveaux ménages). Le status de Fakao est numéroté par ménage dans le quartier. Les nouveaux ménages s'inscrivent en bis et ter.

### 3.4. - LE CAHIER DES GENEALOGIES -

Etabli par le Père BERHAUT également, il ne m'a pas été communiqué.

## CHAPITRE 4 - METHODE SUIVIE , CRITIQUE , ENSEIGNEMENTS -

### 4. 1. - LE DEPOUILLEMENT L'ENQUETE -

4. 1. 1. - Pour faciliter le dépouillement, il a été procédé à l'utilisation des fiches familiales que le R. Père MARTIN avait établi pour ses études de sociologie religieuse. Les données ont été retranscrites sur fiches individuelles. (annexe 4 ).

En plus des renseignements religieux y étaient inscrits :

- le tim ou lignage maternel,
- le lieu de résidence,
- la situation familiale et religieuse,
- la profession et la migration

Tout cela pour l'année 1963-64 (hiver).

L'utilité de cette opération s'est révélée négligeable en ce qui concerne les données démographiques. Cependant pour les adultes, la profession et la migration en 1963-64 se révélera intéressante à comparer à celle recueillie depuis.

Cette opération pouvait être faite de Dakar et a fourni le fond de notre fichier final. (durée : 1 mois).

4. 1. 2 - A Palmarin même ont été dépouillés les registres, les cahiers et les fichiers de la Mission. Au contraire de la précédente, j'ai dû l'accomplir seul, la Mission refusant qu'un Africain travaille dans la chambre qui m'avait été prêtée (durée 3 mois).

.../...

4. 1. 2. 1 - Les registres de baptêmes ont été directement dépouillés sur nos fiches individuelles (roses pour les femmes, blanches pour les hommes). Pour dépouiller ensuite le fichier de la Mission, ces fiches étaient reclassées par ordre alphabétique à l'intérieur d'un ordre géographique (par quartier : "mbind" de résidence). Cette manière de procéder a amené à la création de nouvelles fiches, doubles dus aux migrations internes des femmes par mariage. D'où destruction ensuite de ces fiches en doubles dont on ne pouvait savoir de quel dépouillement elles provenaient puisqu'aucune encore ne les distinguait. Mais cette destruction s'est révélée être une erreur.

4. 1. 2. 2. - Les registres de mariage ont été retranscrits sur un cahier d'écolier. On ne relevait que le n°, l'année, la date, la filiation des conjoints et la mention d'une consanguinité si elle était portée, pour les mariages ayant nécessité une dispense.

1. 2. 3. - Les registres de sépulture, les actes ont été retranscrits sur fiches individuelles vertes de même format que les autres fiches individuelles mais non imprimées. Ces renseignements ont été reportés ensuite, en classant ces fiches selon l'ordre alphabétique, sur les fiches individuelles en couleur verte.

4. 1. 3. - Le recensement et l'enquête rétrospective ont eu lieu durant 2 mois, avec M. Michel NDIAYE comme interprète. Se fondant sur les documents par famille que possédaient la Mission, complétés en partie (mais imparfaitement à cause de la continuité des différentes opérations rendues urgentes par l'arrivée d'un hivernage précoce : il devenait difficile de trouver les gens occupés au champs par les travaux de préparation des cultures), un recensement-enquête rétrospective a été opéré. C'est surtout les femmes qui ont été interrogées, en particulier sur leur passé matrimonial et génésique. A la suite, les habitations avec leurs habitants ont été recensées selon les divisions géographiques de l'habitat (fulang), ensemble d'habitations regroupant un homme et ses fils mariés ou non avec leur descendance commune, et mbind ou quartier : il y en a 11 avec 3 au village de Ngetj et 8 à celui de Nguduman).

4. 1. 4 - Le raccordement des données s'est fait à Dakar. Les différents renseignements ont été comparés et des fiches de familles établies selon le modèle de Monsieur Louis HENRY. (annexe 4 ).

4. 1. 5 - Un retour sur le terrain a été effectué pour éclaircir les cas douteux en octobre-décembre 1966.

#### 4. 2. - CRITIQUE -

4. 2. 1 - L'erreur fondamentale commise lors du dépouillement et à laquelle se rattachent toutes les autres est de n'avoir pas distingué soigneusement les différentes sources de renseignements en tentant des raccords pendant le dépouillement pour en abrégier les opérations.

Des cas qui par la suite se révélèrent litigieux ne purent être réglés

4. 2. 2. - L'ensemble de l'étude n'a pas séparé rigoureusement les données de la Mission, des données du recensement démographique réalisé ensuite. L'inconvénient de cette procédure est que l'on ne peut tenter l'application de la formule de R. K. SOM (annexe 2).

Par ailleurs les documents n'ont pas été conservés sous la forme où ils présentaient les données. C'est-à-dire que des données familiales ont été transformées en données individuelles.

4. 2. 3. - Le temps du dépouillement de tous les registres a été nettement sur-estimé ; à l'expérience, la constatation suivante a pu être faite : que le temps perdu à dépouiller tous les documents nominativement et sans les entremêler sur les fiches était largement récupéré par la qualité et les plus riches possibilités qu'offraient ensuite les données ainsi recueillies.

4. 2. 4. - La distinction des sexes par des couleurs différentes (roses pour les femmes, blanches pour les hommes) s'est révélée sans intérêt.

#### 4. 3. - ENSEIGNEMENTS A TITRE DE CETTE EXPERIENCE -

4. 3. 1. - Pour mémoire. Il est d'une absolue nécessité d'examiner à fond les recherches menées en France sur le même matériel, et d'étudier le Manuel cité de MM. FLEURY et HENRY.

4. 3. 2. - La difficulté devant laquelle on se trouve placé en étudiant une population africaine, est que ce n'est pas une population d'Archives, mais une population bien vivante au moment où on l'étudie, et donc que les données que l'on peut trouver sur elle peuvent être assez nombreuses.

- dénombrements administratifs,
- diverses sources scolésiastiques,
- archives.

Cette population, par le fait qu'elle est actuelle, peut être abordée sous le point de vue d'une enquête de terrain. Il faut donc veiller à bien disjoindre les données des sources écrites des données par enquête et interrogatoires (voir annexe 2).

4.3.3. - Un minimum d'enquête de sociologie sur le terrain, ne serait-ce que d'un niveau journalistique, est absolument nécessaire. Cette enquête devra saisir les principaux facteurs que met en jeu la démographie :

- le milieu naturel et ses ressources,
- la géographie de l'habitat : répartition, divisions...
- l'histoire régionale et locale,
- la sociologie (stratifications sociales : professionnelles ; traditionnelles : castes, ethnies ; coutumes, parenté),
- l'économie, le degré d'affaiblissement des relations dites traditionnelles, les revenus de la population : sources, emploi, conséquences.

4.3.4. - Devant l'existence de nombreux documents, partir du plus complet dans son extension au moins complet. C'est donc partir des registres de baptêmes, qui doivent former la trame de fond sur laquelle va se greffer l'information obtenue par ailleurs. A chaque document doit correspondre une couleur de fiche ou une couleur particulière d'encre.

#### 4.4. - METHODE GENERALE QUE DEVRAIT SUIVRE UNE TELLE ENQUETE

4.4.1. - Le dépouillement des données ecclésiastiques devrait procéder en réservant pour chaque source une couleur de fiche, ou si les fiches sont toutes de la même couleur avec des encres différentes. Des fiches individuelles blanches devraient servir au dépouillement des registres de baptêmes. C'est ces fiches qui formeront le fond du fichier possédé.

Les autres registres seraient dépouillés avec des fiches de même format mais de couleur différente. Sauf pour les registres de mariage pour lesquels une fiche mariage spéciale devra être prévue.

Les documents familiaux tels qu'états d'âmes ou fichier de famille devront être retranscrits sur des fiches de famille.

Le petit nombre de renseignements apportés par ces différentes sources n'oblige pas forcément à imprimer des fiches. (de toutes façons, les renseignements à recueillir sont moins nombreux que ceux que dénombre le Manuel)

Ceci réalisé, le raccordement des données devrait se faire en classant les différents fichiers dans le même ordre mais en rangeant l'ensemble des fiches dans plusieurs ordres successivement : ordres alphabétiques, numériques, (du baptême, du décès, des dates diverses qui seraient obtenues, de l'âge à tel ou tel moment) cela permet de restreindre la population inscrite dans les documents ecclésiastiques à ses proportions réelles étant donné le grand nombre de doubles que possède une Mission.

On inscrira les données nouvelles sur la fiche blanche individuelle en utilisant une couleur identique à celle de la fiche dont est tiré le renseignement. Quand le renseignement se présente en double, on se contente de le souligner avec la couleur convenue.

4.4.2. - Le recensement et l'enquête rétrospective qui seront réalisés auprès de la population devront l'être selon les méthodes classiques, sans que les sources ecclésiastiques soient utilisées. Peut être serait-il plus prudent de les réaliser au préalable ou conjointement. Une telle manière de procéder aura comme autre avantage, pour ceux qui procéderont à une telle étude, de ne pas être assimilés dans l'esprit de la population, à la Mission.

4.4.3. - C'est statistiquement que les résultats de ces deux ensembles devront être comparés. Dans la mesure où cela serait possible, en prenant pour base un fichier des familles reconstituées et recensées, la confrontation dans le détail des deux ensembles sera à faire. Mais il faudra alors procéder à un retour sur le terrain.

Dans cette dernière phase, il faudra particulièrement affiner les interviews rétrospectives : noter les enfants selon l'ordre dans lequel l'informateur les donne et ensuite, seulement, entamer une interview approfondie en s'aidant des données de la fiche de famille reconstituée à partir des registres pour obtenir : les enfants décédés avant le baptême (on s'aide pour cela d'intervalles anormalement longs, ou de décès de la mère (on demande la cause), ou bien de l'existence d'un jumeau survivant ou baptisé (on remarque cela par le prénom traditionnel) (ne pas omettre la question "jumeau ?" car le cas se présentera où la concordance interne des réponses n'est pas satisfaisante). Noter soigneusement les réponses contradictoires. Leur analyse permettra d'approcher la question de la validité des enquêtes rétrospectives. Pour un même événement démographique ne pas hésiter à faire plusieurs interviews : obligatoirement le père et la mère de chaque ménage pour lequel c'est possible, mais aussi les soeurs d'une femme morte en plus de son mari, et même dans le cas des vivants. Pour cela, il ne sera pas nécessaire de passer à l'interview approfondie. Ce qui est intéressant à tenter de saisir c'est la distorsion de l'information selon l'éloignement dans la parenté ou la géographie. Si la masse de la population est trop importante, procéder à une enquête partielle portant seulement sur la méthodologie.

Pour les familles reconstruites qui n'auront pas été retrouvées sur le terrain, le mieux est de les ranger selon l'origine géographique et de provoquer des réunions dans le village pour en améliorer la teneur et obtenir les renseignements nécessaires.

Les fiches de famille d'interview devront donc prévoir la place pour ces différentes informations se ramenant au même objet, mais qui ne doivent pas être additionnées sur le terrain même ainsi que cela a été fait dans l'enquête de Palmarin.

Tout cela a pour but de pouvoir classer les événements démographiques selon qu'ils sont connus, estimés, inconnus, par rapport à l'acte religieux qui les a ou non enregistré.

L'analyse des renseignements apportés par une étude qui prendrait ces précautions, permettrait la rédaction d'un fascicule pour l'exploitation rationnelle de tels documents.

## CHAPITRE 5 - NATURE ET MOUVEMENT DE L'ENREGISTREMENT -

Lors de l'examen des documents ecclésiastiques existant à la Mission de Palmarin, il a été vu que les registres n'ataient pas le seul documentfournissant des dates. En particulier, le fichier de population est très riche en annotations datées. Ainsi, pour des décès qui ont été sanctionnés par une sépulture religieuse non suivie d'un acte de sépulture, une forte proportion des dates enregistrées se trouve sur les fiches individuelles et non sur les registres de baptêmes.

C'est pour cela que l'on parlera d'enregistrement et non seulement d'actes en ne limitant pas les observations aux seuls registres mais en prenant comme un tout l'enregistrement des actes par la Mission quelque soit le document sur lequel est enregistré l'acte.

### 5. 1. - LES BAPTÊMES -

cf. tableau 4 et 5, et les graphiques correspondants, 2,3 et4

#### 5. 1. 1. - Définitions préliminaires :

- Un baptême à la naissance est défini par : le mois de naissance est connu
- Un baptême de jeune se définit par : 1- la personne a de 1 à 24 ans révolus  
: 2- elle est célibataire.
- Un baptême est dit au mariage quand entre le baptême et le mariage l'espace de temps est inférieur à 1 an.
- Un baptême d'adulte est le baptême d'une personne d'au moins 25 ans d'âge, célibataire ou mariée, et dont le baptême est distant d'une durée minimum de 1 an révolu du décès si la personne est décédée.

.../...

- Un baptême est dit de moribond quand, entre le baptême et le décès, l'espace de temps est inférieur à 1 an révolu, et que la personne a plus de 25 ans. Cette limitation tient compte du fait qu'un jeune baptisé mourant a plus de chance d'être "sympathisant" ou catéchumène qu'un vieillard, et d'autre part, que son baptême suppose l'accord de sa famille, laquelle est au moins "sympathisante".
- Certains baptêmes sont notés sur les registres comme étant fait à l'article de la mort mais la personne ayant survécu ces baptêmes ne sont pas comptés ici comme baptêmes au décès.
- Certains baptêmes ont des dates ignorées ; cela est dû soit à une erreur des Pères Missionnaires (quelques baptêmes sont "refaits" sur témoignage des parrains et marraines, ou sont faits sous conditions de non-baptême antérieur), soit à un baptême à l'extérieur. Ces baptêmes sont au nombre de 9 et donc à ajouter aux 3803 baptêmes qui forment la population étudiée.
- Les 2 naissances féminines de 1965 baptisées en 1966 ont été mises dans les baptêmes de 1965.

#### 5. 1. 2. - Les mouvements des baptêmes selon le sexe.

Le graphique 3 montre que le mouvement des baptêmes selon le sexe se différencie : la conversion a touché les hommes puis les femmes, cela explique que, semblables d'allure ils sont décalés de 10 ans l'un par rapport à l'autre. Ce fait peut s'expliquer par l'attitude plus conservatrice qu'ont les femmes et qui n'est que le revers de la médaille de leur soumission au monde des hommes. La société Sérère, pour être mitrilénéaire est cependant patriarcale : les femmes ne font que transmettre des charges que les hommes occupent.

Le tableau 4 montre que le sexe intervient chez les baptêmes de jeunes sur les 582 baptêmes de cet âge, 63,4 % sont de personnes de sexe masculin. Mais ce mouvement est partiellement compensé (à 50 %) par le surplus de mariages féminins lors du mariage. Cela recoupe l'observation précédente : les baptêmes féminins ont un mouvement retardé par rapport aux hommes. Les baptêmes adultes des femmes dépassent un peu ceux des hommes.

Finalement, le nombre d'hommes et de femmes baptisés est quasi-équivalent : 1916 baptêmes d'hommes, 1887 baptêmes de femmes.

### 5. 1. 3. - Mouvement selon la catégorie du baptême -

Les graphiques 3 et 4 montrent que ce sont les baptêmes d'enfants qui, dès que le mouvement de conversion est amorcé, forment la majeure partie des baptêmes. L'ensemble des baptêmes, enfants et jeunes, représente un nombre de 3 133, soit 82 %, et les seuls baptêmes à la naissance : 2565, soit 69,5 % du total des baptêmes. Cette constatation amène aux deux conclusions :

1°) Les enfants sont baptisés, non seulement quand ils sont des enfants de baptisés, mais aussi quand ils sont enfants de sympathisants.

2°) La population actuelle de Palmarin est, dans sa majeure partie, anciennement baptisée et la qualité des données, du point de vue de leur exactitude, assez importante.

### 5. 2. - LES MARIAGES :

#### 5. 2. 1. - Question de définition :

Le mariage est l'évènement démographique le plus difficile à apprécier dans une société en bouleversement. Non que la population n'ait pas de conception claire de l'évènement, mais bien plutôt parce que l'interférence des ordres (catholique : sanctionné par un sacrement ; coutumier : sanctionné par la dot) ne nous permet pas de saisir le lien dans son existence socialement reconnue. La susceptibilité des gens sur cette question est suffisamment exacerbée par les anathèmes lancés ex-cathédra au cours des années, pour que la prudence fasse refuser de trop fouiller l'examen de liens matrimoniaux d'une légalité contestable. Les cas litigieux ont été tranchés ainsi : un concubinage est un mariage ; une telle position nous donnait l'avantage, dans le hic et nunc de l'enquête de prendre nos distances par rapport aux autorités établies et d'en faire prendre conscience aux enquêtés. Un biais intervient ici, la fécondité des femmes : un concubinage, ou un mariage non enregistré par la Mission et dissout lors de l'enquête, était introuvable sauf en cas d'interview de la femme. Mais dans ce cas, de multiples autres biais intervenaient : refus de réponse de la femme : le cas s'est produit qu'un premier mariage ait été nié (ceci s'est présenté deux fois alors que la preuve du contraire avait été fournie) ; de même la moindre importance de la filiation partrilinéaire. Si une femme, dont les deux maris portent le même patronyme (cas fréquent étant donné le petit nombre de patronymes), n'a pas précisé qu'elle s'est bien marié deux fois, elle sera marquée comme n'ayant eu qu'un seul mari. A l'enquête on a décelé certains de ces doubles mariages qui avaient été confondus en un seul par la Mission.

On peut penser que le mariage, ou le concubinage, a plus de chance de nous échapper lorsque le seul recours est la mémoire des personnes interrogées, et que ces mariages ou assimilés n'ont pas été féconds.

Le conflit des ordres (grosso modo traditionnel-Séerér et moderne-catholique) entraîne le refus de liens légaux dans le premier, illégaux pour le second (et fortement combattus par l'Eglise selon des méthodes éprouvées qui provoquent toujours l'admiration). C'est le cas du lévirat, cause principale de la polygamie. Dans le cas du décès de l'aîné, son frère cadet doit prendre en charge sa femme et ses enfants et peut continuer l'alliance si la veuve l'accepte.

Ce conflit entraîne le refus d'avouer ces liens, parfaitement légaux du point de vue coutumier, surtout à un "toubab" que certains appelaient même "mon Père".

#### 5.2.2. - l'Enregistrement -

Pour les vivants, le tableau 6 montre que le mariage n'est connu que pour 68,9 % des cas. Pour 5,3 %, le mariage a été régularisé mais sa date est inconnue.

Pour les 155 décédés mariés, 56 n'ont laissé aucune trace de leur mariage, 87 ont eu un mariage religieux, 12 ont reçu le sacrement après mariage coutumier (lequel alors est estimé pour 11 personnes). La proportion de l'enregistrement est de 43,9 % (87/198) pour l'ensemble des gens mariés.

La situation matrimoniale (tableau 7) montre que si 54,6 % des vivants sont célibataires, les décédés eux, sont célibataires à 85,3 %, la période du mariage est donnée au tableau 8.

L'inégalité des nombres entre hommes et femmes vient de la difficulté à saisir la date de mariage pour des couples mariés avant 1942 (les mariages sont alors inscrits dans les registres de Joal), ou pour des couples mariés à l'extérieur, ou pour d'autres mariés dans des circonstances particulières : sur le lit de mort du conjoint, mariage mixte (l'individu sera baptisé après son mariage catholique avec un catholique). Dans tous les cas, la retranscription a peu de chances d'être faite.

Pour le graphique 6, on voit un phénomène à large amplitude. Les deux pointes de 1940-44 et 1955-59 sont peut-être dues à une relance religieuse.

Par sexe, on voit que les générations masculines 1930-39 sont celles qui changent d'état matrimonial ; ce sont donc aux âges de 25 à 35 ans que les hommes se marient.

Pour les femmes, ce sont les générations 1940-49. La moyenne de 10 ans comme différence d'âge au mariage a une explication très simple : systématiquement, les couples ont été baptisés avec une différence d'âge de 10 ans par les Missionnaires.

Le tableau 10, qui donne le nombre de conjoints, montre que la monogamie est la norme malgré certaines exceptions.

Si les femmes semblent avoir une mobilité matrimoniale plus élevée, cela peut être dû à un biais d'enregistrement : les enfants sans père connu classent automatiquement leur mère parmi les mariées une fois ; si elle se marie après, ce sera son 2ème mariage, et le 1er pour l'homme qui, même s'il est le père, n'a pas forcément été trouvé comme tel.

### 5.3. - LE DECES -

5.3.1. - L'enregistrement décès est de deux sortes : la sépulture est connue et inscrite dans les registres de sépultures de la Mission, la date seule est inscrite, soit sur la fiche, soit sur l'acte de baptême : cas des décédés avant la création des registres de sépulture en 1942.

Pour l'ensemble des décédés, nous en avons 74 dont l'année est ignorée, soit 5,4 % (tableau 11). Dans la suite de cet exposé, sera définie comme date de décès connue, une date de décès dont le mois est connu.

Le tableau 12 donne (pour un ensemble de 1370 décédés obtenus par l'enquête et par le dépouillement des documents ecclésiastiques) :

- 413, soit 30,2 % dont la date de décès est ignorée
- 165, soit 12,0 % dont seule la date de décès est connue
- 792, soit 57,8 % dont la sépulture est connue.

Le même tableau montre que l'enquête a principalement fourni, à 51,7 %, des âges au décès contre 12,6 % une date, et 35,7 % aucune déclaration.

5.3.2. - Approche de la sous-estimation :

5.3.2.1. - Approche par la formule de RK. SOM :

De ce tableau (12), on tire le tableau suivant selon que le mois du décès est connu ou non quand l'enquête a ou non donné un renseignement :

Enregistrement	Enquête	L'enquête a donné un renseignement :		
		<u>Oui</u>	<u>Non</u>	<u>Ensemble</u>
Le mois du décès est connu.	oui	553	404	957
	non	328	(1) 85	413
	Ens.	881	489	1370

Si ce travail avait distingué l'enregistrement de l'enquête, la formule de RK. Som (annexe 2), serait applicable. On peut tenter cependant l'estimation en versant les 85 "non-non" avec les "oui-non". On aurait :

		ENREGISTREMENT	
		<u>oui</u>	<u>non</u>
ENQUETE	<u>oui</u>	563	489
	<u>non</u>	328	X

$$X = \frac{489 \times 328}{553} = 290$$

(1) note : Ces 85 décès, si l'on ne prenait pas comme critère la connaissance du mois de décès, seraient réduits à 74 ; et si l'on ne prenait pas comme critère la connaissance de l'année de décès, ils seraient à ajouter aux 404 (des oui-non).

En admettant que les 2 sources soient indépendantes, les sous-estimations du nombre des décédés seraient de 290, soit 21,2 % des décès obtenus (1370). Quoique cette hypothèse ne soit pas acceptable cette proportion donne une idée.

5.3.2.2. - Approche par l'utilisation des décès de mois connus:

Le tableau 13 donne les vivants et les décédés par mois de naissance.

Le rapport de la moyenne annuelle, du nombre de décédés selon le mois de naissance et du nombre moyen de naissances du mois, est de 36,8 % pour les décès dont le mois est connu et de 28,5 % pour les décès dont le mois est ignoré ; c'est-à-dire qu'au lieu de 358 décès de mois de naissance inconnu, on devrait en avoir 464, soit 106 de sous-estimation. A ces 106 de sous-estimation, on devrait rajouter les personnes dont on ignore jusqu'à l'existence puisque leurs parents n'ont pas été interrogés.

On peut donc penser que c'est entre 200 et 300 personnes que la sous-estimation peut s'évaluer.

5.3.3. - Le mouvement des décès de 1920 à 1965 -

On l'obtient au tableau 11 et au graphique 7 correspondant, jusqu'à 1942 cet enregistrement dépend de la durée du séjour des missionnaires, après 1942 il devient plus exact. D'autre part, c'est la période où les décédés en bas âge ont été les plus retrouvés par l'enquête rétrospective menée auprès des femmes vivantes.

5.3.4. - L'âge au décès :

L'enquête a fourni des âges ou des dates, et la Mission des dates ou des âges.

Ceci permet donc un classement des décès selon l'exactitude de l'âge au décès (l'enquête étant estimée comme supérieure à l'âge de sépulture) : c'est le tableau n° 14 (les tableaux 15, 16 et 17 donnent pour chaque catégorie le détail des âges obtenus).

Il est possible de vérifier la concordance entre :

- ( âge calculé (exact)
- ( âge estimé par les registres de sépultures (tableau 18)
- ( âge calculé (exact)
- ( âge estimé par l'enquête (tableau 19).

Cela pour les enfants décédés en bas âge, pour corriger les âges que l'on ne connaît qu'estimés (soit par l'inexistence du baptême, soit par l'inexistence de la sépulture).

5.3.4.1. - L'estimation de la Mission lors d'une sépulture d'enfant :(tabl. 18).

L'estimation de la Mission pour les "1 an" montre bien que tous sont en fait des décès de moins d'un an et que 32,9 % sont des décès à la naissance (0 mois). Pour les 2 ans, 61,2 % ont en fait 1 an révolu et 32,0 %, 2 ans révolus. L'âge est nettement surestimé par la Mission.

5.3.4.2. - L'estimation obtenue par l'enquête (tableau 19) :

L'enquête posait les questions suivantes : l'enfant est-il mort

- le jour de sa naissance ?
- à quelques jours(avant une semaine)
- à moins d'un mois
- à quelques mois
- têtait-il seulement (moins d'un an)
- mangeait-il également (18 mois)
- mangeait-il seulement.

Le tableau 19 montre que dans l'ensemble, plus l'âge au décès augmente, plus le renseignement devient flou, mais encore valable comme estimation.

Dans la mesure où l'enquête, ou les registres, fourniraient un grand nombre de décès d'enfants dont on ne pourrait calculer l'âge exact, les relations obtenues dans les tableaux 18 et 19 pourraient être utilisées ; mais introduire une correction dans les données obtenues ici ne présente guère d'intérêts, vu les petits nombres qui restent où seul un renseignement peu sûr est obtenu.

Cela pour les enfants décédés en bas âge, pour corriger les âges que l'on ne connaît qu'estimés (soit par l'inexistence du baptême, soit par l'inexistence de la sépulture).

5.3.4.1. - L'estimation de la Mission lors d'une sépulture d'enfant :(tabl. 18).

L'estimation de la Mission pour les "1 an" montre bien que tous sont en fait des décès de moins d'un an et que 32,9 % sont des décès à la naissance (0 mois). Pour les 2 ans, 61,2 % ont en fait 1 an révolu et 32,0 %, 2 ans révolus. L'âge est nettement surestimé par la Mission.

5.3.4.2. - L'estimation obtenue par l'enquête (tableau 19) :

L'enquête posait les questions suivantes : l'enfant est-il mort

- le jour de sa naissance ?
- à quelques jours (avant une semaine)
- à moins d'un mois
- à quelques mois
- têtait-il seulement (moins d'un an)
- mangeait-il également (18 mois)
- mangeait-il seulement.

Le tableau 19 montre que dans l'ensemble, plus l'âge au décès augmente, plus le renseignement devient flou, mais encore valable comme estimation.

Dans la mesure où l'enquête, ou les registres, fourniraient un grand nombre de décès d'enfants dont on ne pourrait calculer l'âge exact, les relations obtenues dans les tableaux 18 et 19 pourraient être utilisées ; mais introduire une correction dans les données obtenues ici ne présente guère d'intérêts, vu les petits nombres qui restent où seul un renseignement peu sûr est obtenu.

## CHAPITRE 6 - LA POPULATION CATHOLIQUE AU 1/1/66 -

### 6. 1. - DEFINITION :

C'est la population baptisée et les morts-nés, nés de parents catholiques.

### 6. 2. - GEOGRAPHIE DE LA POPULATION :

Fakao est traditionnellement divisé en mbind: 11 mbind ou quartiers :

Depuis 1927, il est séparé en deux villages :

Ngetj qui regroupe les mbind de :

- : Diaga
- : Dialand
- : Ngomak

Nguduman qui regroupe les mbind de :

- : Dyiban
- : Gedj
- : Mahang
- : Ndiogoy
- : Malick
- : Mundor
- : Songo
- : Susuma

Le tableau 23 donne la population résidente de chaque mbind et le graphique 10 donne un classement de ces mbind selon leur population

.../...

résidente. On peut noter que, malgré la grande différence de taille entre le mbind-Ndiogoy et le Mbind-Dialand, la progression de l'un à l'autre est régulière.

Les tableaux 24, 25, 26, 27 fournissent la pyramide d'âge de la population résidente de chaque village et de Fakao. Pour Fakao le tableau 26 fournit également la population vivante. Les graphiques correspondants sont les graphiques 11 à 15.

La pyramide d'âge de Fakao en chiffres bruts, montre l'effet de l'émigration sur la population. Les hommes qui forment 50,4 % de la population vivante, ne forment que 49,3 % de la population résidente.

### 6.3. - LIEUX DE NAISSANCE DE LA POPULATION VIVANTE (tableau 28)-

A 95,9 %, la population est née à Fakao, à 1,2 % à Dyuala qui est l'aire sociologique de Fakao et qui comprend Fakao, Fadiouth-Joal, Diahanor, Ngallu ; à 3,9 % de l'extérieur, c'est Bathurst et Dakar qui, étant les pôles d'émigration les plus attractifs, sont les lieux de naissance les plus fréquents pour cette fraction de la population née hors de Palmarin.

### 6.4. - LES MIGRATIONS -

#### 6.4.1. - Définition de la résidence à Palmarin Fakao :

- La résidence d'un homme marié célibataire et d'une femme célibataire est celle de ses parents :
- La résidence d'une femme mariée est celle de son mari.

En cas de veuvage, divorce, ou mariages multiples, de nombreuses imprécisions se sont trouvées qu'il n'a pas été possible de lever. Ainsi, au tableau 30, la somme des deux villages de Ngetj et Nguduman ne donne pas Fakao.

#### 6.4.2. - Le Tableau 30 donne la migration de la population vivante :

On voit que la mobilité des hommes est plus forte que celle des femmes, tant comme migrant saisonnier que comme émigré. Cependant, il ne faut pas prendre le terme émigration dans un sens absolu. La définition adoptée ici est : un émigrant est celui qui n'est pas revenu le dernier hivernage (saison des pluies) cultiver ses champs à Fakao.

En fait l'émigration totale est rare, les contacts sont toujours gardés avec la communauté d'origine. De très nombreux émigrés, pratiquement tous ceux qui le peuvent, se font construire des maisons à Fakao, ce qui est bien la marque de leur attachement à leur pays.

#### 6.4.3. - L'émigration :

La date de l'émigration et l'âge à l'émigration sont donnés par les tableaux 31 et 32 et les graphiques 16 et 17.

On y voit l'attraction des années 0 et 5 (graphique 16) et le fait que l'émigration est un phénomène de jeunes, ce qui est une évidence.

## CHAPITRE 7 - LA POPULATION NON BAPTISEE AU 1/1/1966 -

Les résultats du recensement, opéré en mai et juin 1966 et ajusté au 1er janvier 1966, sont donnés dans les tableaux 33 à 36 ; le graphique 18 donne la pyramide d'âge de la population non-baptisée qui a été retrouvée, en distinguant les résidents des émigrés.

La population non-baptisée se compose des personnes restées dans la coutume et les personnes ayant embrassé la religion musulmane. Ce qui explique que la proportion de célibataires soit beaucoup plus faible chez les non-baptisés que chez les baptisés : 39,4 % contre 54,6 %. Les personnes restées indifférentes à l'introduction des religions nouvelles sont des personnes âgées qui sont donc des personnes ayant été mariées, veuves, ou divorcées, ou qui sont actuellement mariées (tableau 36).

Le graphique 18 montre également la structure hétérogène de la population non-baptisée : le bas de la pyramide est composé par la population musulmane, le haut par les vieillards restés fidèles à la coutume, ou devenus musulmans, trouvant le catholicisme trop difficile et trop complexe, à la fois pour y entrer et pour le pratiquer. On peut donc déduire que les décès de personnes âgées doivent être sous-estimés par l'enregistrement de la Mission, puisque seule une fraction de la population d'âge élevé est catholique.

## CONCLUSION

Pour autant que l'on puisse en juger, en l'absence d'une exploitation des données recueillies sur la fécondité, l'expérience ne semble pas vaine. Le principal intérêt de telles monographies est de donner des chiffres sur longue période pour la mortalité principalement et des biographies de femmes.

L'étendue restreinte de telles études, si elle ne permet pas dans le seul cadre de la monographie de tirer des conclusions "définitives", n'empêche pas d'apporter quelques connaissances dans un secteur encore assez ignoré.

## ANNEXES

- 1 - Tableau des dates de fondation des Missions Catholiques au Sénégal-Gambie.
- 2 - Formule de R.K. SOM
- 3 - Bibliographie
- 4 - Exemplaires de fiches de famille et de fiches individuelles utilisées
- 5 - Code mécanographique utilisé pour l'exploitation du fichier individuel, précédé d'une critique de ce code
- 6 - Carte de situation de Palmarin

ANNEXE.1.

## S E N E G A L - G A M B I E

-----

Date de fondation des Missions Catholiques (d'après R.P. MARTIN)

-----

Date	Mission	Région
1779	Saint-Louis	Fleuve
1779	Gorée	Cap-Vert
1846	Dakar	Cap-Vert
1848	Bathurst	Gambie
1849	Joal	Thiès
1850	N'Gasobil	Thiès
1874	Rufisque	Cap-Vert
1876	Sédhiou	Casamance
1878	Carabane	Casamance
1880	Fadiout	Thiès
1886	Thiès	Thiès
1888	Popenguine	Thiès
1888 5	Ziguinchor	Casamance
1905-56	Bignona	Casamance
1911	Foundiougne	Sine-Saloum
1914	Kaolack	Sine-Saloum
1924	Diourbel	Diourbel
1927-58	Oussouye (Cercle)	Casamance
1928	Diohine	Sine-Saloum
1942-57	Kolda-Velingara	Casamance
1943	Palmarin	Sine-Saloum
1946-60	Tomento	Casamance
1948	Elana	Casamance
1949	Mont Rolland	Thiès
1951	Fatick	Sine-Saloum
1951	Bambey	Diourbel
1951-58	Brin Niassia	Casamance
1953	Diaganiao	Thiès
1954	Tambacounda	Sénégal Oriental
1954	M'Bour	Thiès
1954	Thiadiaye	Thiès
1955	Kaffrine	Sine-Saloum
1956	N'Dollane	Sine-Saloum
1956	Gandiaye	Sine-Saloum
1956	Guinguinéo	Sine-Saloum
1957	Kédougou	Sénégal Oriental

( Annexe 2. ( Cantrelle) O.N.U. Etat-Civil.)

ANNEXE.2.

R. K. SOM

Recall lapse in demographic enquiries

CEA. O.N.U.

à paraître.

---

Quand on possède sur une population deux sources de renseignements totalement disjointes:

		Sources A	
		Oui	Non
Sources B	Oui	a	b
	Non	c	d

On peut estimer d par la formule

$$d = \frac{bc}{a}$$

1. Sur la méthode.

- Michel FLEURY et Louis HENRY

Nouveau Manuel de Dépouillement et d'exploitation de l'Etat-Civil Ancien.

INED Paris 1965 182 p. tableaux.

2. Exemples.

- Etienne GAUTIER et Louis HENRY.

La population de CEULAI, Paroisse Normande

INED, (PUF) Paris 1958 269 p.

- Pierre VALMARY :

Familles paysannes du XVIII<sup>e</sup> Siècle en Bas-QUERCY

INED (PUF) Paris 1965.

On trouvera dans ces trois ouvrages une abondante bibliographie et les références nécessaires dans la revue de l'I.N.E.D. : Population

3. Sur le Sénégal.

- V. MARTIN : Etudes socio-religieuses la chrétienté Africaine de Dakar Fraternité St. Dominique Dakar 1964 les fascicules ronéotypés.

- (P. CANTRELLE ) O.N.U.

L'Etat-Civil et les autres sources de renseignements sur l'évolution démographique au Sénégal. 112 p. + 18 p. d'annexes; tableaux et graphiques. Ronéotypé Mai 1964.

- P. CANTRELLE

Etude démographique dans la Région du Sine-Saloum, Sénégal  
Etat-Civil et observation démographique 1963-1965 Dakar  
O.R.S.T.O.M. Décembre 1966.



Nom Pr. Ga Tim  
Né le /  à n°  
Fil. lég.  
P. Tim Pr. Ga né le  
M. Nom Pr. Ga né le

---

Marié le / / à n°  
avec N. Pr. Ga né le

---

Décédé le / / à n°  
Agé de ans

Asc.

.....

---

Sc.

---

Prof.

---

Rés.

Date :

CODE MECANOGRAPHIQUE des FICHES INDIVIDUELLES

- - - - -

Le code est uniquement numérique(X=11 & Z=12)

Le code que nous donnons à la suite tel qu'il a été utilisé pour le chiffrement des données des fiches individuelles, n'a pas donné satisfaction .

Il s'est révélé à la fois trop complexe , même compliqué , trop précis , et trop sommaire .

le code donne une grande importance à la donnée brute . Il avait été question d'utiliser l'ordinateur pour faire les raccords entre données et même certains calculs . Mais la masse des données n'a pas permis d'utiliser d'une manière valable ce moyen . Mais à la trieuse certaines opérations se sont révélées trop longues à effectuer .

Les deux défauts les plus flagrants qui ont été notés sont:  
1°) le non chiffrement de la qualité de la carte dès les premières colonnes : est-ce une fiche de décédé de vivant de résident, de décédé enterré religieusement , dont l'âge au décès a été estimé de telle manière etc...

Pour chaque événement vécu par l'individu un code donnerait quel est le rapport: nature de l'évènement/nature de l'acte ou enregistrement, selon le tableau suivant qui devrait être précisé dans le cas d'une application .

		Mode d'enregistrement de l'évènement			
		par Acte		par Enquête	
		oui	non	oui	non
degré de connaissance de l'évènement	connu				
	estimé				
	inconnu				

Un tel tableau servirait de base à la détermination des différentes classes dans lesquelles se répartiraient les différents individus selon la nature des renseignements qui seraient possédés sur eux.

2°) le deuxième défaut principal est le non regroupement des âges en classes quinquennales , en particulier pour les décès et aussi l'imprudence commise en ne calculant pas , et en ne le chiffrant a fortiori, l'âge des vivants au 1° Janv. 1966 Le principal inconvénient de tout cela est la difficulté de l'établissement d'un schéma de Lexis de la population catholique, Le non - chiffrage de la classe d'âge interdisait un tri mécanographique.

COLONNE	Abrév.	DOCUMENT DE BASE																																																							
1	Nat	Nature de la fiche	<p>O. Eliminé: (El sur la fiche) dans ce cas là on ne marque que le n° de l'individu sans chiffrer la fiche.</p> <p>1. Catholiques ) Tous de 2. Musulman ou sérer recensé ) Palmarin Fakao</p>																																																						
2 à 5	n° ind.	n° individu	1 = 0001 ; 4451 = 4451																																																						
6	S	Sexe	M = 1 - F = 2																																																						
7 et 8	N	Nom (Patronyme) (simangol)	<table> <tr> <td>DIENE</td> <td>.....</td> <td>10</td> <td>CISSE</td> <td>.....</td> <td>01</td> </tr> <tr> <td>DIOUF</td> <td>.....</td> <td>20</td> <td>DIOH</td> <td>.....</td> <td>02</td> </tr> <tr> <td>FAYE</td> <td>.....</td> <td>30</td> <td>BOB</td> <td>.....</td> <td>03</td> </tr> <tr> <td>N'DENE</td> <td>.....</td> <td>40</td> <td>N'DICGOYE</td> <td>..</td> <td>04</td> </tr> <tr> <td>N'DIAYE</td> <td>.....</td> <td>50</td> <td>N'DONG</td> <td>.....</td> <td>05</td> </tr> <tr> <td>N'DOUR</td> <td>.....</td> <td>60</td> <td>DOG</td> <td>.....</td> <td>06</td> </tr> <tr> <td>SAR</td> <td>.....</td> <td>70</td> <td>SENGHOR</td> <td>....</td> <td>07</td> </tr> <tr> <td>SENE</td> <td>.....</td> <td>80</td> <td>INDETERMINE</td> <td>.</td> <td>XX</td> </tr> <tr> <td>SECK</td> <td>.....</td> <td>90</td> <td>AUTRES</td> <td>.....</td> <td>ZZ</td> </tr> </table>	DIENE	.....	10	CISSE	.....	01	DIOUF	.....	20	DIOH	.....	02	FAYE	.....	30	BOB	.....	03	N'DENE	.....	40	N'DICGOYE	..	04	N'DIAYE	.....	50	N'DONG	.....	05	N'DOUR	.....	60	DOG	.....	06	SAR	.....	70	SENGHOR	....	07	SENE	.....	80	INDETERMINE	.	XX	SECK	.....	90	AUTRES	.....	ZZ
DIENE	.....	10	CISSE	.....	01																																																				
DIOUF	.....	20	DIOH	.....	02																																																				
FAYE	.....	30	BOB	.....	03																																																				
N'DENE	.....	40	N'DICGOYE	..	04																																																				
N'DIAYE	.....	50	N'DONG	.....	05																																																				
N'DOUR	.....	60	DOG	.....	06																																																				
SAR	.....	70	SENGHOR	....	07																																																				
SENE	.....	80	INDETERMINE	.	XX																																																				
SECK	.....	90	AUTRES	.....	ZZ																																																				
9	T	Matronyme (Tim)	<table> <tr> <td>DIAHANORA</td> <td>..</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>PATAFATA</td> <td>...</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>IOKAM</td> <td>.....</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>PUMA</td> <td>.....</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>SIWAGNA</td> <td>....</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>SOS</td> <td>.....</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>TIANDIANI</td> <td>...</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>INCCNNU</td> <td>....</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>N'EN A PAS</td> <td>..</td> <td>0</td> </tr> </table>	DIAHANORA	..	1	PATAFATA	...	2	IOKAM	.....	3	PUMA	.....	4	SIWAGNA	....	5	SOS	.....	6	TIANDIANI	...	7	INCCNNU	....	X	N'EN A PAS	..	0																											
DIAHANORA	..	1																																																							
PATAFATA	...	2																																																							
IOKAM	.....	3																																																							
PUMA	.....	4																																																							
SIWAGNA	....	5																																																							
SOS	.....	6																																																							
TIANDIANI	...	7																																																							
INCCNNU	....	X																																																							
N'EN A PAS	..	0																																																							
10 et 11	AB	Année du Baptême	Ex. 1943 = 43																																																						

COLONNE	ABREV.	DOCUMENT DE BASE	C O D E																																							
12	S.B	Déclaration, situation du baptême par rapport à la naissance ou au décès)	1. Baptême avant 1 an (c'est-à-dire que au moins le mois de naissance est marqué) 2. 1 an à 25 ans (baptêmes de jeunes) 3. Baptême au mariage (le baptême et le mariage ont entre eux moins d'un an) 4. 25 ans jusqu'au décès moins d'un an (adulte) 5. Année du décès - adultes - (25 ans et plus) Baptême de moribond - le baptême et le décès entre eux moins d'un an 6. F.D.N. non baptisé mais fils de catholiques (mort-né) Z. Baptême à l'extérieur																																							
13 à 17	D.N	Date de naissance	ex: 10 Mai 1962 = 10.5.62 !jour !mois!année! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! Jour: 2 colonnes le chiffre tel quel mais de 1 jour à 9 jours on met 01,02...09 Mois: 1 colonne sur la fiche individuelle: <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>écriture habituelle</th> <th>écriture chiffrage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1 - Janvier</td><td>=</td><td>1</td></tr> <tr><td>2 - Février</td><td>=</td><td>2</td></tr> <tr><td>3 - Mars</td><td>=</td><td>3</td></tr> <tr><td>4 - Avril</td><td>=</td><td>4</td></tr> <tr><td>5 - Mai</td><td>=</td><td>5</td></tr> <tr><td>6 - Juin</td><td>=</td><td>6</td></tr> <tr><td>7 - Juillet</td><td>=</td><td>7</td></tr> <tr><td>8 - Août</td><td>=</td><td>8</td></tr> <tr><td>9 - Septembre</td><td>=</td><td>9</td></tr> <tr><td>10 - Octobre</td><td>=</td><td>0</td></tr> <tr><td>11 - Novembre</td><td>=</td><td>X</td></tr> <tr><td>12 - Décembre</td><td>=</td><td>Z</td></tr> </tbody> </table> Année: 2 colonnes le chiffre du millésime c'est-à-dire: 1947=47 (Pour les dates indéterminées on met XX à l'année sans rien écrire pour les jours et mois)		écriture habituelle	écriture chiffrage	1 - Janvier	=	1	2 - Février	=	2	3 - Mars	=	3	4 - Avril	=	4	5 - Mai	=	5	6 - Juin	=	6	7 - Juillet	=	7	8 - Août	=	8	9 - Septembre	=	9	10 - Octobre	=	0	11 - Novembre	=	X	12 - Décembre	=	Z
	écriture habituelle	écriture chiffrage																																								
1 - Janvier	=	1																																								
2 - Février	=	2																																								
3 - Mars	=	3																																								
4 - Avril	=	4																																								
5 - Mai	=	5																																								
6 - Juin	=	6																																								
7 - Juillet	=	7																																								
8 - Août	=	8																																								
9 - Septembre	=	9																																								
10 - Octobre	=	0																																								
11 - Novembre	=	X																																								
12 - Décembre	=	Z																																								

COLONNE	ABREV.	DOCUMENT DE BASE	C	C	D	E
18 à 19	LN	Lieu de naissance	Fakao sans précision	0	X	
			Nguduman	1	et le n° du mbind	
				(	X inconnu)	
			Nget	2	et le n° du mbind	
				(	X inconnu)	
20 à 21	R P F	Lieu de résidence des parents à Fakao				
22 et 23	R F	Lieu de résidence c'est-à-dire résidence de principe (cas des émigrés, résidence actuelle au décès)	Ngalju	4	X	
			Diahanor	4	X	
			Fadiut	51		
			Joal ;	52		
			Salum divers	6	X	
			- Iles	61		
			- Kaolack	62		
			- Sokone	63		
			Sine divers	7	X	
			- M'Bour et Petite Côte	71		
			- Intérieur	72		
			Cap Vert	8	X	
			- Dakar	81		
			- Rufisque	82		
			Bathurst et Gambie	90		
			Ziguinchor et Casamance	95		
			Guinée	97		
			Divers (Sénégal et étranger)	99		
			Inconnu			XX

COLONNE	ABREV.	DOCUMENT DE BASE	C C D E
24	S M	Situation matrimoniale actuelle ou au décès	<p>C. Célibataire</p> <p>1. Marié</p> <p>2. Polygame</p> <p>3. Divorcé</p> <p>4. Veuf</p> <p>5. Célibataire avec enfants</p> <p>Z. Vieux non mariés sur leur fiche mais probablement mariés (baptêmes de vieillards)</p> <p>X. Inconnu</p>
25	Nb m	Nombre total de mariages	4 conjoints = 4 (on marque le nombre tel quel)
26 à 27	A M	Année du 1er mariage	ex 1963 = 63
28	Nat.	Nature de l'enregistrement du mariage	<p>0. Pas d'enregistrement</p> <p>1 et 2. Le premier mariage est célébré religieusement.</p> <p>1. à Palmarin</p> <p>2. hors Palmarin</p> <p>(Dans le cas des mariés à J<sub>0</sub>al avant 1942 ! la date peut être ignorée malgré que le mariage soit de cette catégorie 2)</p> <p>3 et 4. Mariage de régularisation avec mariage coutumier antérieur (cas d'adultes baptisés ou mariés selon la coutume en l'absence des Curés)</p> <p>5 et 6. Mariage de régularisation après concubinage ayant donné naissance à un enfant</p> <p>5. le conjoint est le père ou la mère de l'enfant</p> <p>6. le conjoint n'est pas le père ou la mère de l'enfant</p>

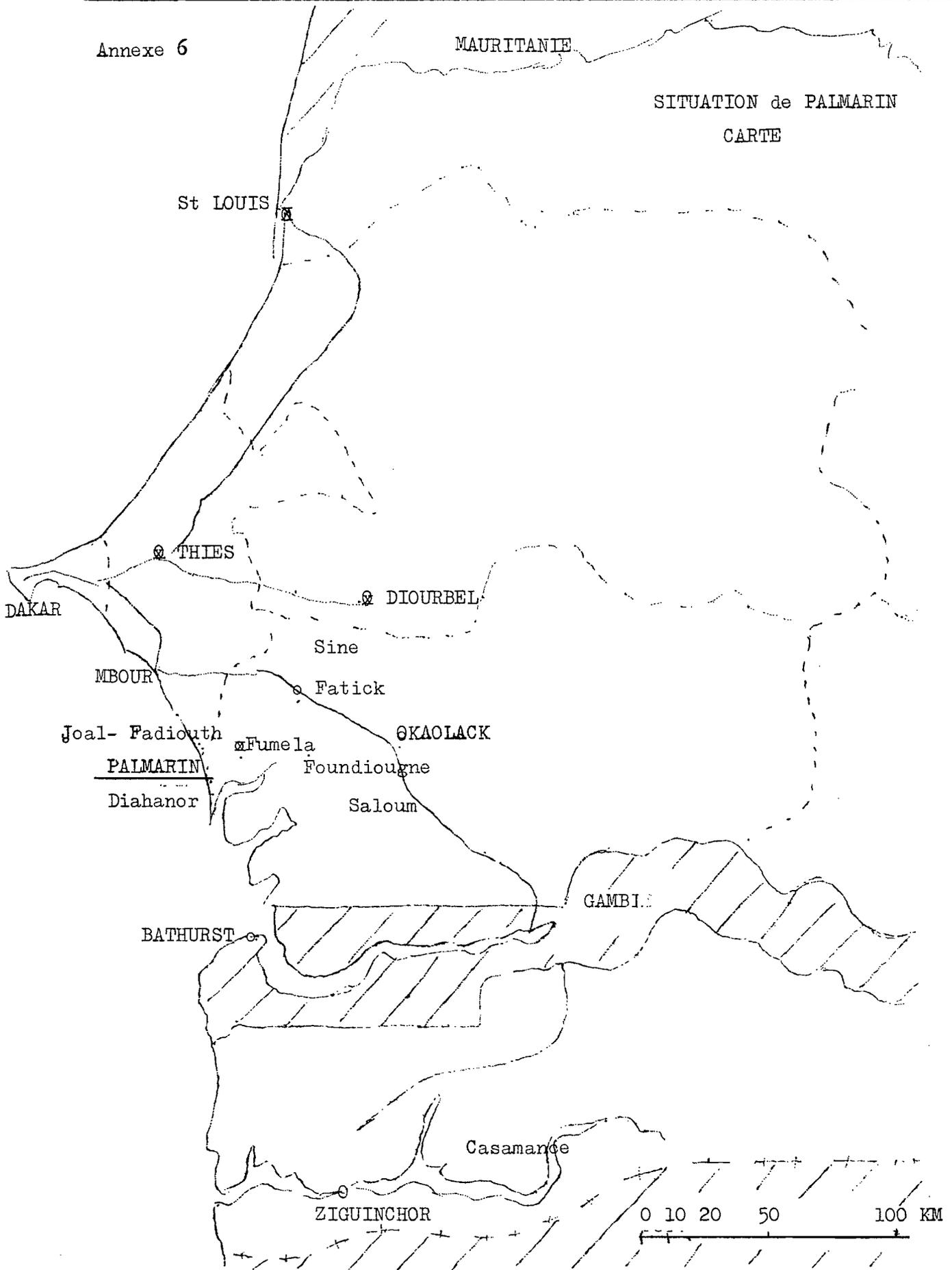
COLONNE	ABREV.	DOCUMENT DE BASE	C O D E
29 à 33	DD	Date du décès	Ex: 6 mai 1965 = 6.5.65
34 à 35	LD	lieu de décès	Voir Code colonnes 19 à 24
36	Nat.	Nature de la sépulture par rapport au décès	0. Pas de sépulture (date inconnue) 1. Enterré à Palmarin religieusement (inscription en vert) 2. Enterré hors Palmarin religieusement 3. Date connue mais de sépulture inconnue
37 à 38	A. Calc.	Age calculé en violet (feutre) ou en bleu (bic) sur la fiche individuelle	XX. Indéterminé OZ. 0 jour 1Z. 1 jour 9Z. 9 jours 0X. 10 - 14 jours 1X. 15 - 19 jours 2X. 20 - 24 jours 3X. 25 - 29 jours  Z1. 1 mois révolu Z2. 2 mois révolu Z9. 9 mois révolu Z0. 10 mois révolu ZX. 11 mois révolu  80 = 1 an 0 mois à 1 an 2 mois révolus 83 = 1 an 3 mois à 1 an 5 " " 86 = 1 an 6 mois à 1 an 8 " " 89 = 1 an 9 mois à 1 an 11 " " 90 = 2 ans 0 mois à 2 ans 2 " " 93 = 2 ans 3 mois à 2 ans 5 " " 96 = 2 ans 6 mois à 2 ans 8 " " 99 = 2 ans 9 mois à 2 ans 11 " "  03 = 3 ans révolus 04 = 4 ans révolus  75 = 75 ans révolus 76 = 76 ans et plus

COLONNES	ABREV.	DOCUMENT DE BASE	C O D E
39 à 40	A. décl	Age déclaré par l'enquêté (en rouge) sur la fiche individuelle	<p>X - en première colonne n'est utilisé que pour les données dues aux enquêtes rétrospectives c'est-à-dire: colonnes "âge déclaré" (chiffre en rouge sur la fiche)</p> <p>X1 - 1 jour  X2 - moins d'une semaine (marqué 1 sem.)  X3 - d'une semaine à 1 mois (marqué 1 mois)  X4 - plus d'un mois (marqué quelques mois: 2 mois...)  X5 - têtait = 1 an  X6 - têtait et mangeait = 18 mois  X7 - mangeait = 2 ans  X8 - enfant (3 - 10 ans)  XC - adolescent ou jeune (12 - 21 ans)  XZ - adulte</p> <p>75 - 76 ans et plus</p>
41	Nat.	Nature de la déclaration du renseignement (marqué en rouge)	<p>1. - l'enquêté a fourni un âge (ou un renseignement alimentaire)  2. - a fourni une date</p>
42 à 43	A. sép.	Age des Registres de sépultures (en vert sur les fiches)	<p>O1 = 1 an  O2 = 2 ans  O3 = 3 ans  O4 = 4 ans etc. voir le code âge des colonnes 37 et 38</p>
44	EIS	Nature de la migration	<p>0. Néant - résident permanent  1. Migration saisonnière (ou campagne)  2. Emigration  3. Immigration</p>

COLONNES	ABREV.	DOCUMENT DE BASE	C O D E			
45 et 46	Prof.	Profession (NOTE: sont rangés dans les ouvriers qualifiés toute personne ayant une profession réclamant une technicité: boxe, photographie...)	<u>HOMMES</u>			<u>FEMMES</u>
			Néant(maladie de)	00		SALINES (femmes mariées)
			COMMERCE			1 à 19 - nombre de fosses à sel
			- boutique divers	11		ZZ - a abandonné
			- boissons	12		XX - inconnu
			- commerce du sel			XO - pas de trous
			. cheval	18		YZ - pas de réponse
			. pirogue	19		Znb - récolte seulement n fosses
			- voyage	17		
			ARTISAN	20		CO - Malade
			" MACON	21		OX - pas encore de trous
			" BRIQUE	22		55 - domestique
			" TISSU	23		60 - intellectuelle
			" BOIS	24		61 - institutrice
						62 - employée
			PECHE	30		63 - élève
			CHEVAL	38		40 - vend du palme
			PIROGUE	39		20 - artisanat
			PALME	40		21 - petit commerce
			VOYAGEUR	45		
			CHEVAL	48		
			PIROGUE	49		
			COUPEUR DE BOIS	47		
			PIROGUIER	37		
			OUVRIER	50		
			MANOEUVRE	51		
			QUALIFIE	52		
			MECANIQUE	53		
			DOMESTIQUE	55		
			INTELLECTUEL	60		
			INSTITUTEUR	61		
			BUREAU	62		
			ELEVE	63		
			SERVICE MILITAIRE	64		

COLONNES	ABREV.	DOCUMENT DE BASE	C O D E
47 et 48	LEI	Lieu de l'émigration ou de l'immigration	cf code lieu - colonnes 18 à 23
49 et 50	An EI	Année de l'émigra- tion ou de l'immi- gration	en 1963 = 63
51 et 52	A. m	Age à l'émigration ou a l'immigration (âge à la migration)	cf code âge - colonnes 33 - 39

SITUATION de PALMARIN  
CARTE



## T A B L E A U X

POPULATION CATHOLIQUE : vivants (résidents et émigrés) et décédés :

- 1 - Registres de baptêmes
- 2 - Registres de sépultures
- 3 - Registres de mariages
- 4 - Baptêmes selon la catégorie et la période
- 5 - Mouvement par année des baptêmes à la naissance, jeunes et adultes, et ensemble
- 6 - Vivants selon la nature de l'enregistrement du premier mariage
- 7 - Situation matrimoniale de l'ensemble des catholiques, vivants et décédés selon le sexe
- 8 - Période du mariage quand elle est connue
- 9 - Situation matrimoniale selon le groupe d'année de naissance
- 10 - Nombre de conjoints retrouvés pour les personnes mariées
- 11 - Décédés selon l'année de décès
- 12 - Tableau croisé des décédés selon la déclaration de l'enquête et l'enregistrement de la Mission
- 13 - Population selon le mois de naissance, vivants et décédés
- 14 - Décédés selon la manière dont l'âge au décès a pu être connu
- 15 - Décédés de décès d'âge exact
- 16 - Décédés de décès d'âge déclaré par l'enquête
- 17 - Décédés de décès d'âge inscrits sur la sépulture
- 18 - Age réel des enfants marqués 1 et 2 ans sur la sépulture
- 19 - Age réel des enfants décédés dont l'enquête a donné un âge
- 20 - Décès selon le mois de décès
- 21 - Décédés selon l'année de naissance par sexe
- 22 - Vivants selon l'année de naissance par sexe
- 23 - Ensemble de la population Catholique par année de naissance et par sexe.

.../...

- 24 - Population résidente selon l'année de naissance par sexe
- 25 - Population vivante et résidente selon le mbind de résidence
- 26 - Population résidente Nguduman par groupe d'âge quinquennal au 1/1/66
- 27 - Population résidente Ngetj par groupe d'âge quinquennal au 1/1/66
- 28 - Population résidente et vivante par groupe d'âge quinquennal au 1/1/66 de Fakao
- 29 - Vivants selon le lieu de naissance
- 30 - Vivants selon la nature de leur migration
- 31 - Emigrés : année de l'émigration
- 32 - Emigrés : âge à l'émigration

#### POPULATION VIVANTE NON BAPTISEE AU 1/1/66

- 33 - Population résidente
- 34 - Population résidente et émigrée
- 35 - Population par groupe d'âge
- 36 - Population selon l'état matrimonial.

TABLEAU:1.

## - R E G I S T R E S de B A P T E M E S

Volume	1er acte n°/année	dernier acte n°/année	Total (1) des actes	O B S E R V A T I O N S
1	15/28	11/34	494	2 actes par page. 3 feuilles rajoutées. Dont les 14 premiers actes de 1928
2	I2/34	I8/38	512	2 actes par page
3	I9/38	I41/40	360	2 actes par page
4	I42/40	I35/48	1148	2 actes par page
5	I/49	I3/53	584	3 actes par page
6	I4/53	57/58	766	2 actes par page; 200 feuilles
7	58/58	I01/60	385	2 actes par page; nombreux actes rayés (ceux de Mar Lodj pour être recopiés sur les autres registres.
8	I02/60	I45/63	476	2 actes par page; 130 pages
9	I46/63	Actuel	273	2 actes par page 1966 exclu
Ensemble			4998	<p>Ce total représente donc la population baptisée de 1928 à 65 Les actes regardant seulement Palmarin-Fakao sont au nombre de: 3908.</p> <p>(1) Le total est obtenu par l'addition des derniers n° d'ordre, compte tenu pour la première année des n° de l'année précédente qu'on était.</p>

TABLEAU : 2..

REGISTRES DE SEPULTURES.

Volume	1er acte n°/année	dernier acte n°/année	Nombre total d'actes	O B S E R V A T I O N S .
I	I/42	39/54	469	dont 3 numéros santés par erreur
2	40/51	9/54	119	
3	10/54	Actuel	499	1966 exclu
Ensemble			1081	(les 3 n° santés exclus.

TABLEAU : 3. .

REGISTRES DE MARIAGES.

Volume	1er acte n°/année	dernier acte n°/année	Nombre total d'actes remplis	O B S E R V A T I O N S .
I	I/43	34/54	307	2 actes par page
2	35/54	21/60	197	2 actes par page
3	I/61	Actuel	101 (1)	1966 exclu
Ensemble			605	329 Actes ne regardant pas Palmarin-Fakao.

(1) plus 24 actes en Novém-  
bre 1966 . Soit 30 au  
maximum cette année 1966.

TABLEAU n° 4

## Baptêmes par groupe quinquennale d'années par sexe et par catégorie

nature du G. bapt. d'an.	Baptêmes à la naissance			Baptêmes de jeunes			Baptêmes au mariage			Baptêmes d'adultes			Baptêmes d'adultes au décès			Ensemble		
	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
avant 1924	2	1	3	8	4	12	2	0	2	4	0	4	0	0	0	16	5	21
1925-29	16	23	39	39	13	52	20	13	33	16	1	17	1	1	2	92	51	143
1930-34	92	67	159	107	70	177	17	34	51	8	23	31	6	2	8	230	196	426
1935-39	155	177	332	17	43	60	2	24	26	5	8	13	0	1	1	179	253	432
1940-44	210	191	401	48	34	82	10	53	63	8	2	10	10	10	20	286	290	576
1945-49	203	206	409	49	15	64	30	20	50	2	4	6	10	9	19	294	254	548
1950-54	179	192	371	62	15	77	13	19	32	4	4	8	10	12	22	268	242	510
1955-59	203	222	425	29	13	42	5	14	19	1	35	36	18	19	37	256	303	559
1960-64	196	202	398	8	6	14	6	3	9	41	31	72	11	8	19	262	250	512
1965	27	38	65	2	0	2	1	0	1	3	4	7	0	1	1	33	43	76
Ensemble	1283	1319	2602	369	213	582	106	180	286	19	112	204	66	63	129	1916	1887	3803

OBSERVATION:

Ce tableau comporte des erreurs dans la ventilation, erreurs dues à une perforation défectueuse. C'est le 1er tri qui ait été effectué et il n'a pas été repris, ainsi pour les baptêmes d'adultes au décès, leur nombre est différent du nombre final trouvé après les corrections apportées à la suite des tris mécanographiques:

Le tableau donne 66 baptêmes de moribonds pour les hommes et l'on en a en fait 61, 63 pour les femmes et l'on en a 67, mais de telles corrections par rapport aux complications que la révision entraînerait ont paru mineures et ont été délaissées.

TABLEAU N° 5.

Mouvement annuel des baptêmes

Année	Bapt. à la Nais.	Bapt. adul. et enf.	Ens. des Bapt. Nais. adul. enf. moribands	Année	Bapt. à la Nais.	Bapt. adul. et enf.	Ens. des bapt. Nais. adul. enf. moribands
I9I7		I	I	I942	56	I4	73
I9I8		0	0	I943	84	32	I22
I9I9		0	0	I944	82	I8	IIO
I920		I	I	I945	95	I5	I16
I92I		I	I	I946	74	24	I00
I922	I	0	I	I947	77	24	I08
I923	I	0	I	I948	74	26	I09
I924	I	I5	I6	I949	86	24	I15
I925	4	3	7	I950	66	26	98
I926	3	7	I0	I95I	75	30	I10
I927	I	5	6	I952	73	8	84
I928	I5	48	63	I953	65	33	I09
I929	I6	39	57	I954	9I	I7	I09
I930	I2	I07	I20	I955	73	26	I04
I93I	32	62	97	I956	89	I2	I06
I932	23	20	44	I957	84	II	I10
I933	36	II	50	I958	95	I5	I16
I934	56	59	I15	I959	88	33	I23
I935	58	3I	89	I960	92	2I	I19
I936	6I	I7	80	I96I	88	38	I30
I937	63	24	87	I962	67	II	79
I938	70	II	8I	I963	7I	I7	94
I939	80	I5	-95	I964	80	8	90
I940	80	48	I30	I965	65	I0	76
I94I	99	40	I4I				
				Ens.	2602	I058	3803

; N.B. La 3ème colonne n'est pas la somme des deux premières à cause des baptêmes de moribonds, comptabilisés directement.

TABLEAU n° 6.

## V I V A N T S

Classement de l'enregistrement du premier mariage des vivants

Personnes dont :	H		F		Ens.
Le mariage a été célébré religieusement	395		426		829
Le mariage a été régularisé après communication	28		35		63
Le mariage non enregistré religieusement	86		221		307
Ens. des mariés	509	38,3 %	682	52,2 %	1191
Ens. des Célibataires	819	61,7 %	625	47,8 %	1444
Ens. des vivants	1328		1308		2636

TABLEAU N° 7.

Situation matrimoniale des vivants

Etat matrimonial	Hommes		Femmes		Ens.
	Vivants	Décédés	Vivants	Décédés	
Célibataire	813	569	625	600	2607
Marié	467	95	570	75	1207
Divorcé	14		25		39
Veuf	7		57	1	65
Célibataire avec enfant	4		15		19
Inconnus	23	22	16	8	69
Ensemble.	1328	686	1308	684	4006

TABLEAU N° 8.

Période du mariage quand la date en est connue.

Période	Hommes		Femmes		Ensemble
	Vivants	Décédés	Vivants	Décédés	
1915-19	1	0	2	0	3
1920-24	5	5	4	0	14
1925-29	17	7	19	3	46
1930-34	35	14	41	13	103
1935-39	18	7	22	2	49
1940-44	68	11	71	10	160
1945-49	40	6	42	2	90
1950-54	62	8	74	3	147
1955-59	99	3	106	5	213
1960-64	71	1	75	1	148
1965	7	0	5	0	12
Ensemble	423	62	461	39	985

TABLEAU N° 9.

Situation matrimoniale selon la génération.

Génération nées en :	Hommes		Femmes	
	Mariés	Céliba.	Mariées	Célib.
avant 1919	234	0	378	0
1920-29	134	7		
1930-34	93	23	191	23
1935-39	39	71		
1940-44	9	113	70	34
1945-49	0	605	41	101
1950-59			3	273
1960-65			0	194
Ensemble	509	819	625	683

TABLEAU N° 10.

Nombre de conjoints retrouvés<sup>(1)</sup> pour les personnes mariées.

	Vivants		Décédès	Ensemble
	H	F		
Conjoint (s) inconnu (s)	32	91	57	180
1 Conjoint connu	410	517	120	1047
2 Conjoints connus	58	69	10	137
3 Conjoints connus	6	5	2	13
4 et 5 Conjoints connus	3	1		4
Ensemble	509	683	189	1381

(1) N.B. C'est le nombre de conjoints qui ait pu être trouvés par quelques moyens que ce soit. Ce sont donc non seulement les conjoints mais aussi les concubins.

TABLEAU N° 11.

Décédés par année de Décès.

Année	H	F	Ens.	Année	H	F	Ens.
I920	1		1	I943	26	14	40
I921				I944	60	69	129
I922				I945	35	26	61
I923	1		1	I946	21	26	47
I924	1		1	I947	24	22	46
I925		1	1	I948	21	19	40
I926		1	1	I949	26	19	45
I927				I950	14	21	35
I928	1		1	I951	15	23	38
I929	3		3	I952	12	15	27
I930	0	4	4	I953	22	13	35
I931	6	3	9	I954	19	17	36
I932	3	4	7	I955	35	42	77
I933	4	7	11	I956	19	20	39
I934	4	7	11	I957	27	18	45
I935	5	6	11	I958	29	26	55
I936	10	7	17	I959	16	15	31
I937	8	7	15	I960	17	23	40
I938	10	7	17	I961	23	25	48
I939	8	12	20	I962	24	29	53
I940	13	20	33	I963	23	27	50
I941	11	7	18	I964	16	17	33
I942	18	12	30	I965	13	21	34
				XX	42	32	74
				Ens.	686	684	1370

TABLEAU N° 12.

Décédés selon la nature de la déclaration faite à l'enquête et la nature de l'enregistrement de la mission.

		Nature de la déclaration faite à l'enquête					
		Enquête	Age	Date	Néant	Ens.	Ens. %
Nature de l'enregistrement de la Mission.	Enregistre						
	Sépulture	H	173	43	157	373	
		F	209	49	161	419	
		Ens.	382	92	318	792	57,8
	Décés	H	31	12	52	95	
		F	27	9	34	70	
		Ens.	58	21	86	165	12,0
	Néant	H	133	35	50	218	
		F	135	25	35	195	
		Ens.	268	60	(x)85	413	30,2
	Ensemble	H	337	90	259	686	
		F	371	83	230	684	
		Ens.	708	173	489	1370	100,0
	Ens. %	Ens.	51,7	12,6	35,7	100	

(x) Ces 85 décès sont ceux de personnes obtenus par leur seul acte de baptême et déterminés ensuite comme décédés (simple croix sur l'acte de baptême).

TABLEAU N° 13.

Palmarin - FAKAO.

Population selon le mois de naissance.

		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	S	X	E
Vivants Ensemble.	H	74	83	105	87	73	68	70	90	86	51	43	50	857	448	1328
	F	77	81	96	101	61	64	75	88	81	45	41	47	880	451	1308
	Ens.	151	164	201	188	134	132	145	178	167	96	84	97	1737	899	2636
Décès Ensemble	H	36	54	57	50	37	42	36	48	44	24	28	30	486	200	686
	F	34	65	60	52	44	32	38	50	57	45	21	28	526	158	684
	Ens.	70	119	117	102	81	74	74	98	101	69	49	58	1012	358	1370
Ensemble		221	283	318	290	215	206	219	276	268	165	133	155	2749	1257	4006
% de Décédés		31,7	41	36,8	35,2	37,7	35,9	33,8	35,5	37,7	41,8	36,8	37,4	36,8	28,5	34,2

TABLEAU N° 14.

Age des décédés selon le mode d'obtention.

Age au décès obtenu	H	F	Ens.	% Ensemble.
Par le calcul	470	486	956	69,8
Par l'enquête	169	155	324	23,6
Par sépulture	14	13	27	2,0
Age ignoré	33	30	63	4,6
Ensemble	686	684	1370	100,0

TABLEAU N° 15.

## AGES DES DECEDES

Décès d'âge exact calculés

Age	H	F	Ens.	Age	H	F	Ens.	Age	H	F	Ens.
0J	14	8	22	5.m	9	8	17	6ans	4	12	16
1J	1	1	2	6.m	8	15	23	7ans	8	6	14
2J	4	2	6	7.m	8	11	19	8ans	4	3	7
3J	1	3	4	8.m	6	15	21	9ans	2	2	4
4J	0	0	0	9.m	7	14	21	10-14	12	11	23
5J	2	1	3	10.m	7	8	15	15-19	8	11	19
6J	6	6	12	11.m	8	16	24	20-24	8	12	20
7J	4	6	10	1A0m	29	22	51	25-29	14	12	26
8J	3	2	5	1A3m	20	22	42	30-34	17	5	22
9J	4	2	6	1A6m	18	11	29	35-39	14	6	20
10-14J	11	7	18	1A9m	11	12	23	40-44	7	8	15
15-19J	1	5	6	2A0m	19	24	43	45-49	8	5	13
20-24J	5	2	7	2A3m	9	18	27	50-54	11	5	16
25-29J	2	3	5	2A6m	17	16	33	55-59	8	1	9
1 mois	7	12	19	2A9m	13	6	19	60-64	7	4	11
2 mois	7	5	12	3ans	30	39	69	65-69	2	1	3
3 mois	5	9	14	4ans	13	15	28	70 +	9	10	19
4 mois	7	15	23	5ans	11	10	21				
								Ens.	470	486	956

TABLEAU N° 16.

## AGE DES DECEDES

Décès d'âge déclarés par l'enquête

Age	H	F	Ens.	Age	H	F	Ens.	Age	H	F	Ens.
0J.	32	31	63	5 ans	5	6	11	30-34		6	6
0sem.	9	2	11	6 ans		2	2	35-39	2		2
0mois	7	2	9	7 ans	2	2	4	40-44	5		5
1-5m.	1	2	3	8 ans	1	1	2	45-49			
6-11m	17	18	35	9 ans	1	1	2	50-54	1		1
1 an	30	41	71	10-14	5	4	9	55-59		1	1
2 ans	23	15	38	15-19	2		2	60-64		1	1
3 ans	13	11	24	20-24	2		2	65-69	1	1	2
4 ans	9	8	17	25-29	1		1	70 +			
								Ens.	169	155	324

TABLEAU N° 17.

## AGE DES DECEDES

Décès d'âge inscrits sur la sépulture

Age	H	F	Ens.	Age	H	F	Ens.	Age	H	F	Ens.
1 an	4	4	8	9 ans				45-49			
2 ans	3	2	5	10-14	2	2	4	50-54			
3 ans	1	1	2	15-19				55-59			
4 ans	1		1	20-24				60-64			
5 ans	1	1	2	25-29	1		1	65-69		1	1
6 ans		1	1	30-34				70 +			
7 ans				35-39							
8 ans		1	1	40-44				Ens.	14	13	27

TABLEAU 18.

TABLEAU de l'âge réel au décès des enfants dont la sépulture marque 1 an et 2 ans.

Ages Sépul.	Ages exacts	0	1	2	3-5	6-8	9-11	1	2	3	4	5et+	Ens.
		mois	mois	mois	mois	mois	mois	an	ans	ans	ans	ans	
1 an	Nb.	81	11	10	41	47	50	4	2				246
	%	32,9	4,5	4,1	16,7	19,1	20,3	1,6	0,8				100
2 ans	Nb.				1	1	6	90	47	1		1	147
	%				0,7	0,7	4,0	61,2	32,0	0,7		0,7	100

TABLEAU.19.

Age déclaré à l'enquête et Age exact .

AGES DÉCLARÉS à l'ENQUÊTE	0J	1-6 J	0 mois	0-2 mois (Ens)	3-5 mois	6-8 mois	9-11 mois	1a 0m	1 a 3m	1a 6m	1-a 9m	2-à 0m	2 à 3m	2 à 6m	2-à 9m	3a.	4a.	5-9a.	Ens.
"Mort-né"	11		2	13															13
moins d'une semaine	1	3	4	10	1	1	1											1	14
moins d'un mois	1		4	5				1											6
quelques mois				3	4														7
était seulement " 1 an "		4	3	16	5	2	1	3	2			1	1	1				1	33
était-mangeait "18 mois "	1	1		7	7	12	16	24	17	6	7	3	1	4	4	5	1	2	116
mangeait "2 ans "				1	4	6	7	8	7	7	7	16	10	14	4	7	1	4	103
Ensemble:				55	21	21	25	36	26	13	14	20	12	19	8	12	2	8	292

TABLEAU.20.

Décès selon le mois de décès

mois:		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Ens.	X	Ens.
1940-44		4	3	0	3	21	30	33	12	16	13	16	19	170	80	250
1945-49		13	12	12	9	11	8	19	21	36	28	18	17	204	35	239
1950-54		21	7	12	8	8	11	7	16	22	16	9	12	149	22	171
1955-59		8	15	15	14	10	14	22	24	33	27	18	14	214	33	247
1960-64		9	8	9	10	10	15	17	22	27	25	17	8	177	47	224
Ensemble	H	32	21	27	28	29	42	48	58	60	53	33	41	472	214	686
	F	30	25	28	21	33	36	55	41	80	62	48	37	495	188	684
	Ens.	62	46	55	49	62	78	103	99	140	115	81	78	969	402	1370

TABLEAU N° 21.

F A K A O - Décédés par année de naissance.

Année	H	F	Ens.	Année	H	F	Ens.	Année	H	F	Ens.
1872	1	1	2	1904	1	1	2	1935	10	13	23
1873	1		1	1905	2	5	7	1936	12	20	32
1874				1906	2	3	5	1937	10	17	27
1875		1	1	1907	4	1	5	1938	19	20	39
1876				1908	3		3	1939	18	17	35
1877				1909	3	1	4	1940	24	17	41
1878	1	1	2	1910	2	3	5	1941	28	28	56
1879	1	1	2	1911	2	1	3	1942	14	12	26
1880	7	1	8	1912	2	3	5	1943	33	26	59
1881				1913	2		2	1944	22	25	47
1882	2	1	3	1914	1	3	4	1945	19	29	48
1883		1	1	1915	11	5	16	1946	19	21	40
1884				1916	3	3	6	1947	14	16	30
1885		1	1	1917	4		4	1948	19	14	33
1886	1		1	1918	1	1	2	1949	18	18	36
1887	1		1	1919	2	3	5	1950	13	15	28
1888				1920	3	3	6	1951	15	19	34
1889				1921	2	3	5	1952	24	17	41
1890	4	3	7	1922	1	2	3	1953	13	17	30
1891	1	1	2	1923	4	3	7	1954	20	18	38
1892	1		1	1924	5	2	7	1955	15	21	36
1893		1	1	1925	3	4	7	1956	20	20	40
1894	4		4	1926		1	1	1957	19	14	33
1895	2	2	4	1927	7	1	8	1958	20	22	42
1896	1	1	2	1928	6	3	9	1959	13	19	32
1897	8		8	1929	5	6	11	1960	19	18	37
1898	2		2	1930	5	8	13	1961	10	16	26
1899	1		1	1931	10	4	14	1962	8	15	23
1900	3	1	4	1932	6	6	12	1963	9	16	25
1901	5		5	1933	13	12	25	1964	4	10	14
1902	2	3	5	1934	13	12	25	1965	1	3	4
1903	4	1	5					X X	3	7	10
								Ens.	686	684	1370

TABLEAU N° 22.

F A K A O Population vivante selon l'année de naissance.

Année	H	F	Ens.	Année	H	F	Ens.	Année	H	F	Ens.
1872	1		1	1904	6	1	7	1935	19	32	51
1873				1905	12	18	30	1936	16	21	37
1874				1906	8	3	11	1937	24	26	50
1875				1907	8	14	22	1938	20	22	42
1876	1		1	1908	2	7	9	1939	30	17	47
1877	1		1	1909	7	6	13	1940	37	21	58
1878				1910	10	8	18	1941	24	19	43
1879				1911	10	6	16	1942	17	26	43
1880	1		1	1912	8	12	20	1943	21	9	30
1881				1913	9	7	16	1944	23	29	52
1882	2		2	1914	15	13	28	1945	29	37	66
1883				1915	23	23	46	1946	21	29	50
1884				1916	16	14	30	1947	33	27	60
1885	1	1	2	1917	11	4	15	1948	31	22	53
1886				1918	5	7	12	1949	28	27	55
1887				1919	5	23	28	1950	24	24	48
1888		1	1	1920	15	19	34	1951	24	26	50
1889				1921	11	1	12	1952	23	23	46
1890	2	15	17	1922	9	10	19	1953	24	22	46
1891	3		3	1923	13	8	21	1954	26	32	58
1892	1		1	1924	13	24	37	1955	24	23	47
1893	5	2	7	1925	17	22	39	1956	24	38	62
1894	9	1	10	1926	16	7	23	1957	32	27	59
1895	11	10	21	1927	10	9	19	1958	34	31	65
1896	4	4	8	1928	22	23	45	1959	30	30	60
1897	11		11	1929	15	10	25	1960	36	28	64
1898	1	1	2	1930	14	20	34	1961	44	33	77
1899	5		5	1931	23	17	40	1962	28	25	53
1900	6	35	41	1932	24	15	40	1963	29	28	57
1901	5	3	8	1933	25	23	48	1964	34	42	76
1902	7	2	9	1934	30	20	50	1965	28	38	66
1903	2	4	6					Ens.	1328	1308	2636

TABLEAU.N°23.

Ensemble de la population obtenue par année de naissance.

Année	H	F	Ens.	Année	H	F	Ens.	Année	H	F	Ens.
1872	2	1	3	1904	7	2	9	1935	29	45	74
1873	1	0	1	1905	14	23	37	1936	28	41	69
1874	0	0	0	1906	10	6	16	1937	34	43	77
1875	0	1	1	1907	12	15	27	1938	39	42	81
1876	1	0	1	1908	5	7	12	1939	48	34	82
1877	1	0	1	1909	10	7	17	1940	61	38	99
1878	1	1	2	1910	12	11	23	1941	52	47	99
1879	1	1	2	1911	12	7	19	1942	31	38	69
1880	8	1	9	1912	10	15	25	1943	54	39	89
1881	0	0	0	1913	11	7	18	1944	45	54	99
1882	4	1	5	1914	16	16	32	1945	48	66	114
1883	0	1	1	1915	34	28	62	1946	40	50	90
1884	0	0	0	1916	19	17	36	1947	47	43	90
1885	1	2	3	1917	15	4	19	1948	50	36	86
1886	1	0	1	1918	6	8	14	1949	46	45	91
1887	1	0	1	1919	7	26	33	1950	37	39	76
1888	0	1	1	1920	18	22	40	1951	39	45	84
1889	0	0	0	1921	13	4	17	1952	47	40	87
1890	6	18	24	1922	10	12	22	1953	37	39	76
1891	4	1	5	1923	17	11	28	1954	46	50	96
1892	2	0	2	1924	18	26	44	1955	39	44	83
1893	5	3	8	1925	20	26	46	1956	44	58	102
1894	13	1	14	1926	16	8	24	1957	51	41	92
1895	13	12	25	1927	17	10	27	1958	54	53	107
1896	5	5	10	1928	28	26	54	1959	43	49	92
1897	19	0	19	1929	20	16	36	1960	55	46	101
1898	3	1	4	1930	19	28	47	1961	54	49	103
1899	6	0	6	1931	33	21	54	1962	36	40	76
1900	9	36	45	1932	30	22	52	1963	38	44	82
1901	10	3	13	1933	38	35	73	1964	38	52	90
1902	9	5	14	1934	43	32	75	1965	29	41	70
1903	6	5	11					X X	3	7	10
								Ens.	2014	1992	4006

TABLEAU.N° .24.

F A K A O Population résidente selon l'année de naissance.

Année	H	F	Ens.	Année	H	F	Ens.	Année	H	F	Ens.
1872	0	0	0	1904	4	1	5	1935	9	17	26
1873	0	0	0	1905	12	15	27	1936	6	11	17
1874	0	0	0	1906	8	3	11	1937	7	11	18
1875	0	0	0	1907	4	14	18	1938	7	12	19
1876	1		1	1908	1	6	7	1939	14	9	23
1877	1		1	1909	6	6	12	1940	19	9	28
1878	0	0	0	1910	8	8	16	1941	8	7	15
1879	0	0	0	1911	7	5	12	1942	6	9	15
1880	1		1	1912	8	12	20	1943	8	3	11
1881	0	0	0	1913	6	6	12	1944	9	13	22
1882	1		1	1914	8	14	22	1945	17	21	38
1883	0	0	0	1915	16	21	37	1946	14	14	28
1884	0	0	0	1916	7	10	17	1947	26	18	44
1885	1		1	1917	7	2	9	1948	24	11	35
1886	0	0	0	1918	2	6	8	1949	26	22	48
1887	0	0	0	1919	5	18	23	1950	20	21	41
1888	0	1	1	1920	12	9	21	1951	19	26	45
1889	0	0	0	1921	8	1	9	1952	22	19	41
1890	2	15	17	1922	6	6	12	1953	20	22	42
1891	3		3	1923	7	5	12	1954	24	31	55
1892	1		1	1924	11	15	26	1955	22	21	43
1893	5	2	7	1925	11	10	21	1956	22	38	60
1894	9	1	10	1926	13	6	19	1957	30	24	54
1895	10	10	20	1927	9	4	13	1958	32	30	62
1896	3	4	7	1928	17	14	31	1959	28	27	55
1897	10		10	1929	10	5	15	1960	34	27	61
1898	0	0	0	1930	10	11	21	1961	41	33	74
1899	6	0	6	1931	11	7	18	1962	24	24	48
1900	5	34	39	1932	13	15	28	1963	28	28	56
1901	5	2	7	1933	14	17	31	1964	32	41	73
1902	7	2	9	1934	13	15	28	1965	25	37	62
1903	1	4	5					Ens.	969	998	1968

TABLEAU N° 25. Population vivante et résidente selon le ~~vot~~binde de résidence  
à F A K A O .

Résidence	Population vivante			Population résidente		
	H	F	Ens.	H	F	Ens.
Niaga	93	85	178	69	60	128
Dialand	201	194	395	146	151	295
Ngomak	101	105	206	76	86	162
Ens. NGETJ	395	384	779	291	297	585
=====						
Djiban	199	183	382	150	140	287
Gedj	185	162	347	145	121	264
Mahang	133	131	264	89	95	182
Malik	65	64	129	47	48	94
Mundor	145	144	289	102	109	208
Ndiogay	35	42	77	23	32	54
Songo	88	112	200	67	93	158
Susuma	83	86	169	55	63	117
Ens. NGUDUMAN	933	924	1857	678	701	1365
F A K A O	1328	1308	2636	969	998	1967

TABLEAU N° 26

Population résidente au 1.1.66 -NGUDUMAN-

HOMME		AGE	FEMME	
%	Nombre		Nombre	%
0,4	5	76 +	13	0,9
1,5	21	70-75	12	0,9
0,9	13	65-69	28	2,0
1,6	23	60-64	15	1,1
1,4	19	55-59	28	2,0
2,4	33	50-54	42	3,1
1,7	23	45-49	29	2,1
2,5	34	40-44	30	2,2
3,4	47	35-39	25	1,8
2,7	37	30-34	54	3,9
3,0	41	25-29	37	2,7
2,5	34	20-24	35	2,5
5,1	71	15-19	62	4,5
4,9	68	10-14	75	5,4
7,6	105	5-9	106	7,7
7,6	105	0-4	111	8,0
49,2	679		702	50,8

1381

TABLEAU N° 27.

Population résidente au 1.1.66 - NGETJ -

HOMME		AGE	FEMME	
%	Nombre		Nombre	%
0,3	2	76 +	4	0,7
1,2	7	70-75	1	0,2
1,9	11	65-69	10	1,7
1,0	6	60-64	9	1,5
1,4	8	55-59	9	1,5
2,0	12	50-54	16	2,7
1,7	10	45-49	16	2,7
1,5	9	40-44	7	1,2
2,0	12	35-39	15	2,6
3,9	23	30-34	17	2,9
2,0	12	25-29	15	2,6
2,4	14	20-24	18	3,1
6,7	39	15-19	24	4,1
6,7	39	10-14	44	7,5
7,0	41	5-9	40	6,8
7,7	45	0-4	52	8,8
49,4	290		297	50,6

587

TABLEAU N° 28.

F A K A O - au 1.1.66.

HOMME				AGE	FEMME			
%	Pop.résid.Nb.	%	Pop.Viv.Nb		Pop.Viv.Nb.	%	Pop.résid.Nb.	%
0,4	7	0,4	9	75 +	17	0,7	16	0,8
1,4	28	1,1	29	70-74	13	0,5	13	0,7
1,2	24	1,0	27	65-69	40	1,5	38	1,9
1,5	29	1,2	32	60-64	28	1,0	24	1,2
1,4	27	1,3	35	55-59	38	1,4	37	1,9
2,3	45	2,5	65	50-54	61	2,3	58	2,9
1,7	33	2,0	52	45-49	67	2,5	45	2,3
2,2	43	2,4	63	40-44	65	2,5	37	1,9
3,0	59	2,9	77	35,39	69	2,6	40	2,0
3,1	60	4,6	121	30-34	108	4,1	71	3,6
2,7	53	4,8	127	25-29	107	4,1	52	2,6
2,4	48	4,3	114	20-24	120	4,6	53	2,7
5,6	110	5,2	137	15-19	129	4,9	86	4,4
5,4	107	4,6	121	10-14	126	4,8	119	6,1
7,4	146	5,9	156	5-9	154	5,8	146	7,4
7,6	150	6,2	163	0-4	166	6,3	163	8,3
49,3	969	50,4	1328	TOTAL	1308	49,6	998	50,7

TABLEAU N° 29. Vivants selon le lieu de naissance. FAKAO: 2502 dont 1615 à NGUDUMAN 704 à NGETJ, 182 indéterminés.

Ngallu	2
Diahanor	7
Joal-Fadiouth	22
Région du Saloum	13
Région du Sine	19
Cap - Vert	34
Gambie	30
Divers	7
Ensemble	134
Total Général	2635

TABLEAU.N° 30.

Répartition de la Population vivante selon la nature de la migration.

Nature Migration Rés. FAKAO	Résidents		Emigrés	Immigrés	Devenir Inconnu	Ensemble.	
	permanents	saisonniers					
Nguduman	851	402	450	16	40	1759	
Ngetj	391	175	183	6	15	770	
FAKAO	H	524	389	359	11	45	1328
	F	777	193	307	12	18	1308
Ens.	1301	582	666	23	63	2636	

Note.: La somme Ngetj + Nguduman ne donne pas FAKAO à cause des résidences imprécises de certaines femmes (voir la définition de la résidence).

TABLEAU.N° 31. Emigration

Année de l'Emigration			
Année	Ens.	Année	Ens.
1939	4	1954	19
1940	2	1955	53
1941	2	1956	17
1942	1	1957	25
1943	2	1958	25
1944	4	1959	19
1945	12	1960	79
1946	8	1961	33
1947	13	1962	52
1948	5	1963	64
1949	20	1964	42
1950	39	1965	27
1951	11	X X	61
1952	18		
1953	11	Σ	667

( 359 H  
(  
( 308 F

TABLEAU.N° 32. EMIGRES. Age à l'Emigration.

Age à l'Emigration	H	F	Ens.
0 - 9 ans	52	40	92
10 -14 ans	16	15	31
15--19 ans	63	84	147
20 -24 ans	69	81	150
25 -29 ans	44	33	77
30 -39 ans	52	31	83
40 -49 ans	12	4	16
50 -59 ans	1	4	5
60 et +	3	1	4
X	47	15	62

TABLEAU.N° 33.

Population résidente non Baptisée au 1.1.66 - F A K A O -

Année	H	F	Ens.	Année	H	F	Ens.	Année	H	F	Ens.
1872				1904		1	1	1935	4	1	5
1873				1905	2	2	4	1936	1	6	7
1874				1906		1	1	1937	2	3	5
1875				1907				1938		1	1
1876				1908				1939		2	2
1877				1909		1	1	1940	1	2	3
1878				1910	6	2	8	1941	1	3	4
1879				1911		1	1	1942	3	3	6
1880	1	1	2	1912		1	1	1943	1	2	3
1881				1913				1944	1	1	2
1882				1914				1945	1	2	3
1883				1915	2	1	3	1946	1	1	2
1884				1916	1		1	1947	2		2
1885		2	2	1917	2		2	1948		3	3
1886				1918	1		1	1949		1	1
1887				1919				1950			
1888				1920	3	4	7	1951	1	1	2
1889				1921	1		1	1952	2	2	4
1890	5	5	10	1922	1	2	3	1953	1	1	2
1891				1923	1		1	1954	1	2	3
1892				1924				1955	2	3	5
1893				1925		3	3	1956	4	1	5
1894				1926	1		1	1957	2	1	3
1895	3		3	1927	1		1	1958	1	3	4
1896				1928	1	1	2	1959	5	3	8
1897				1929	4	1	5	1960	2	4	6
1898				1930	4	2	6	1961	6	2	8
1899				1931		2	2	1962	5	2	7
1900	5	18	23	1932	1	1	2	1963	6	6	12
1901				1933	4	3	7	1964	1	3	4
1902		1	1	1934		1	1	1965	2	7	9
1903								Ens.	109	129	238

TABLEAU.N° 34.

Population non baptisée vivante Emigrée+Résidente. -FAKAO-

Année	H	F	Ens.	Année	H	F	Ens.	Année	H	F	Ens.
1872				1904		1	1	1935	6	5	11
1873				1905	2	2	4	1936	3	9	12
1874				1906	1	2	3	1937	2	4	6
1875				1907				1938	2	1	3
1876				1908	1		1	1939	1	3	4
1877				1909		2	2	1940	3	3	6
1878				1910	9	7	16	1941	1	6	7
1879				1911		2	2	1942	4	5	9
1880	1	1	2	1912	1	1	2	1943	2	2	4
1881				1913				1944	2	1	3
1882				1914	1	1	2	1945	2	2	4
1883				1915	3	2	5	1946	1	1	2
1884				1916	1	1	2	1947	2	1	3
1885		2	2	1917	3		3	1948	2	4	6
1886				1918	1	1	2	1949	1	1	2
1887				1919				1950	1	1	2
1888				1920	3	6	9	1951	1	2	3
1889				1921	1	1	2	1952	5	3	8
1890	6	5	11	1922	3	2	5	1953	1	3	4
1891				1923	1	2	3	1954	3	2	5
1892	1		1	1924		1	1	1955	3	3	6
1893				1925	2	7	9	1956	4	1	5
1894				1926	2	3	5	1957	4	1	5
1895	4		4	1927	1		1	1958	1	3	4
1896				1928	2	3	5	1959	4	3	7
1897				1929	4	3	7	1960	3	4	7
1898				1930	8	7	15	1961	6	2	8
1899				1931		3	3	1962	5	2	7
1900	7	26	33	1932	5	3	8	1963	5	7	12
1901				1933	4	5	9	1964	2	4	6
1902		1	1	1934	2	3	5	1965	2	10	12
1903								X X	8	6	14
								ENS.	172	211	383

TABLEAU.N° 35.

Population non baptisée en nombre absolu

HOMME		AGE	FEMME	
Vivants	Résidents		Résidentes	Vivantes
8	6	76 +	8	8
5	3	70-75	0	0
6	5	65-69	18	26
2	2	60-64	4	4
11	6	55-59	4	11
5	2	50-54	3	6
8	7	45-49	4	8
7	3	40-44	5	13
17	11	35-39	4	16
17	9	30-34	8	19
11	4	25-29	14	20
11	7	20-24	11	16
7	3	15-19	5	8
13	7	10-14	9	13
16	14	5-9	12	12
20	20	0-5	20	25
8		Ind.		6
<u>172</u>	<u>109</u>	Ens.	<u>129</u>	<u>211</u>

TOTAL. 383.

TABLEAU.N° 36.

Etat Matrimonial des non-baptisés.

Etat Matrimonial	H	F	Ens.
Célibataire	90	61	151
Marié	73	135	208
Veuf	5	7	12
Divorcé	4	8	12
Ensemble.	172	211	383

## GRAPHIQUES

- 1 - Schéma théorique de la population obtenue par l'étude
- 2 - Application à Palmarin : mouvement des baptêmes (graphique semi-logarithmique)

### POPULATION CATHOLIQUE :

- 3 - Mouvement des baptêmes selon le sexe
- 4 - Mouvement des baptêmes selon la nature du baptême
- 5 - Mouvement des baptêmes : à la naissance et ensemble
- 6 - Mouvement de l'enregistrement des mariages
- 7 - Mouvement des décès
- 8 - Mouvement des naissances et des décès selon le mois de naissance
- 9 - Rapport des décès dans les naissances du mois
- 10 - Population résidente selon le mbind
- 11 - Pyramide d'âge au 1/1/66 de la population résidente de Ngetj
- 12 - Pyramide d'âge au 1/1/66 de la population résidente de Nguduman
- 13 - Pyramide d'âge au 1/1/66 de la population vivante de Fakao
- 14 - Pyramide d'âge au 1/1/66 de la population résidente de Fakao
- 15 - Pyramide d'âge au 1/1/66 de la population vivante et résidente de Fakoa
- 16 - Age à l'émigration des émigrés
- 17 - Année de l'émigration des émigrés

### POPULATION NON BAPTISEE :

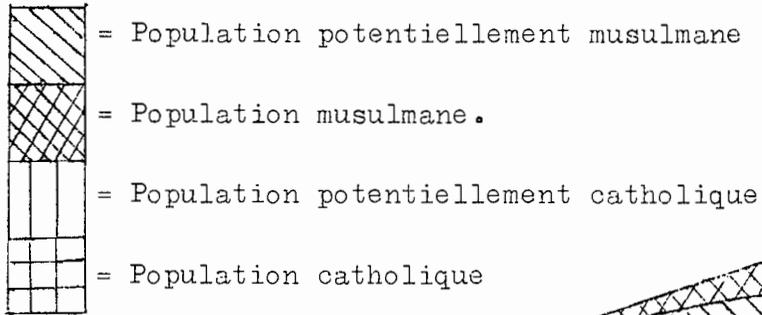
- 18 - Pyramide d'âge des résidents et des émigrés au 1/1/66

GRAPHIQUE n° I .

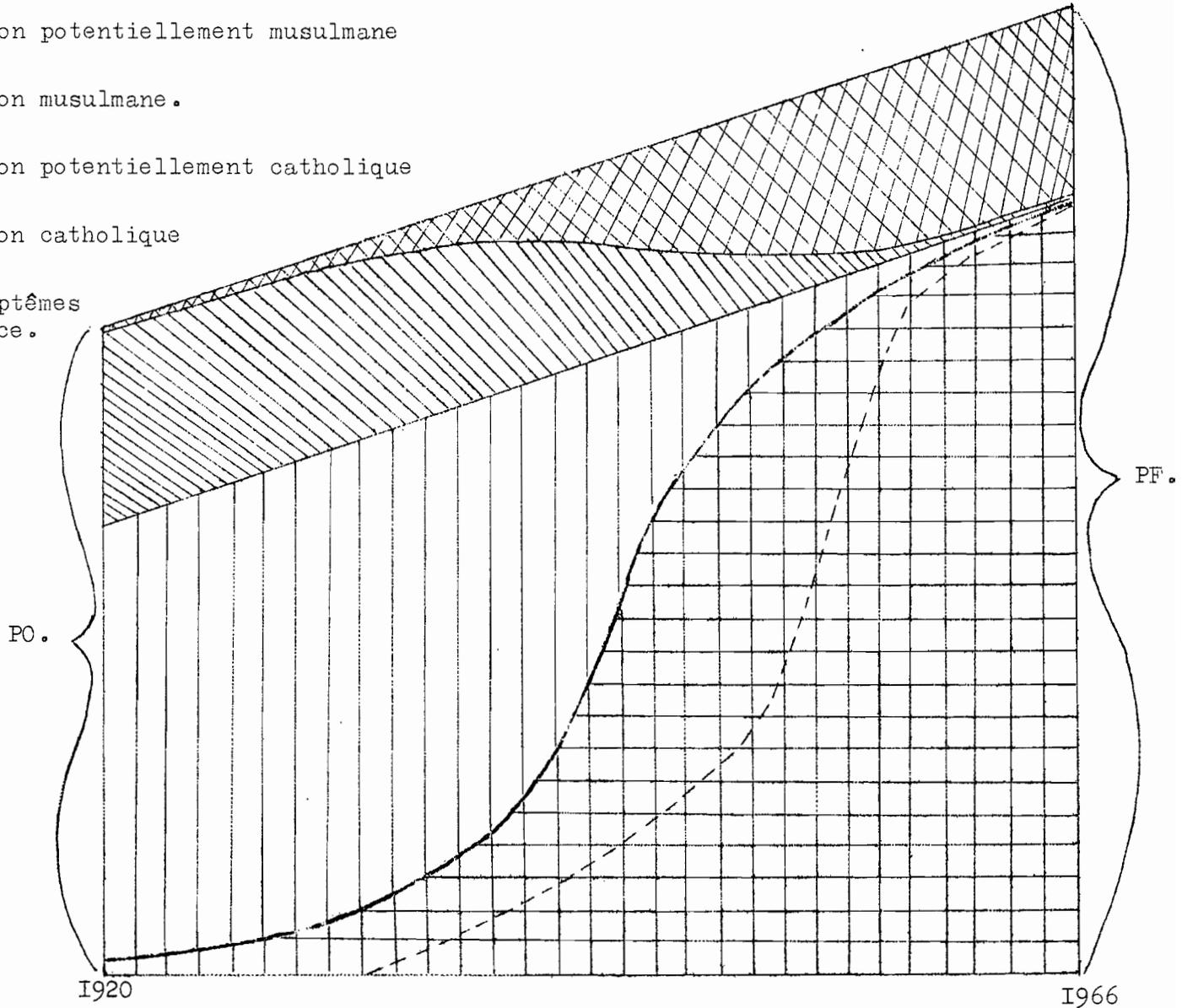
SCHEMA THEORIQUE de la population obtenue par l'étude.

PO. = Population avant l'introduction des mouvements religieux

PF. = Population finale totalement convertie.



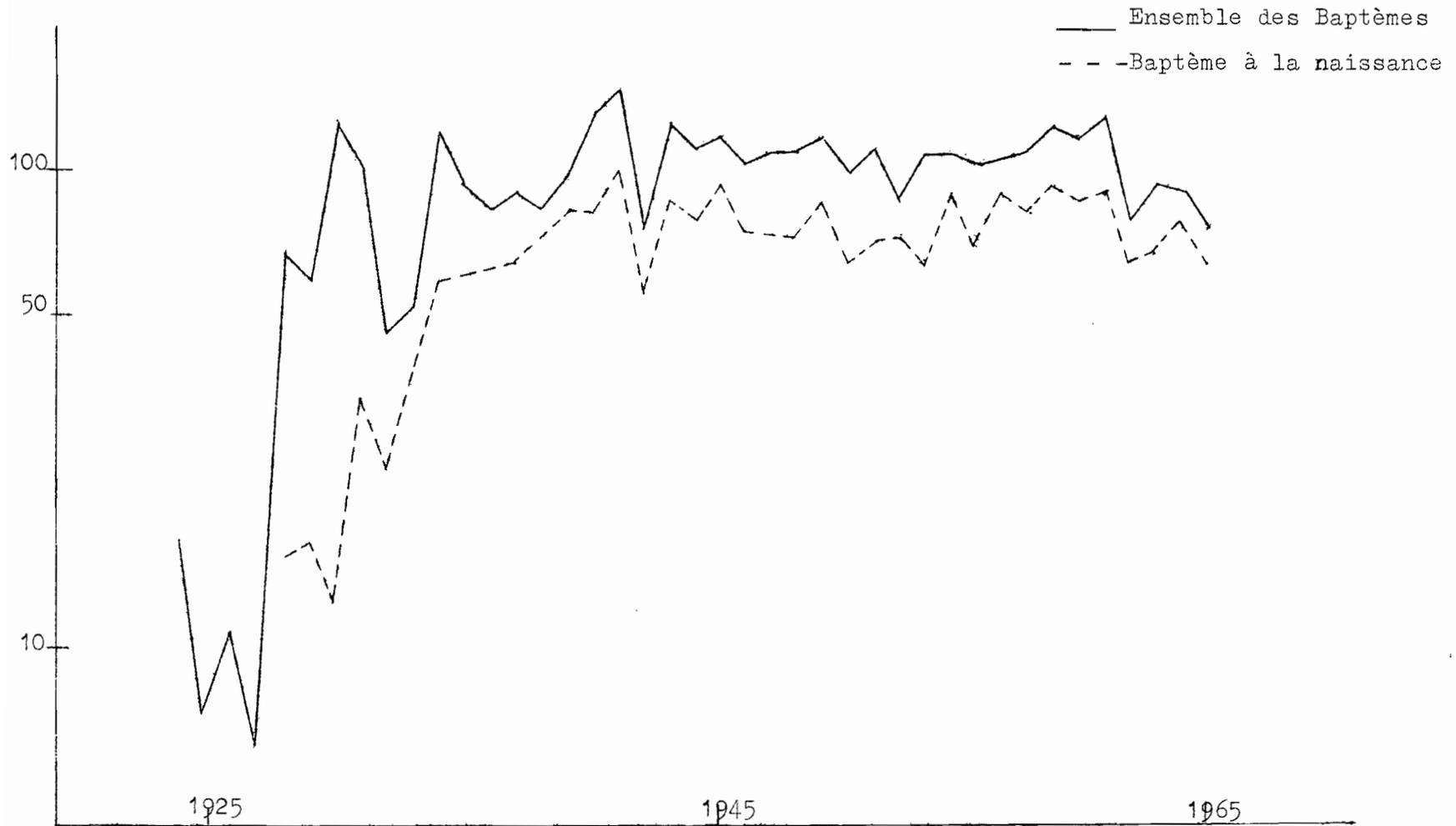
----- = Baptêmes  
à la naissance.



F A K A O

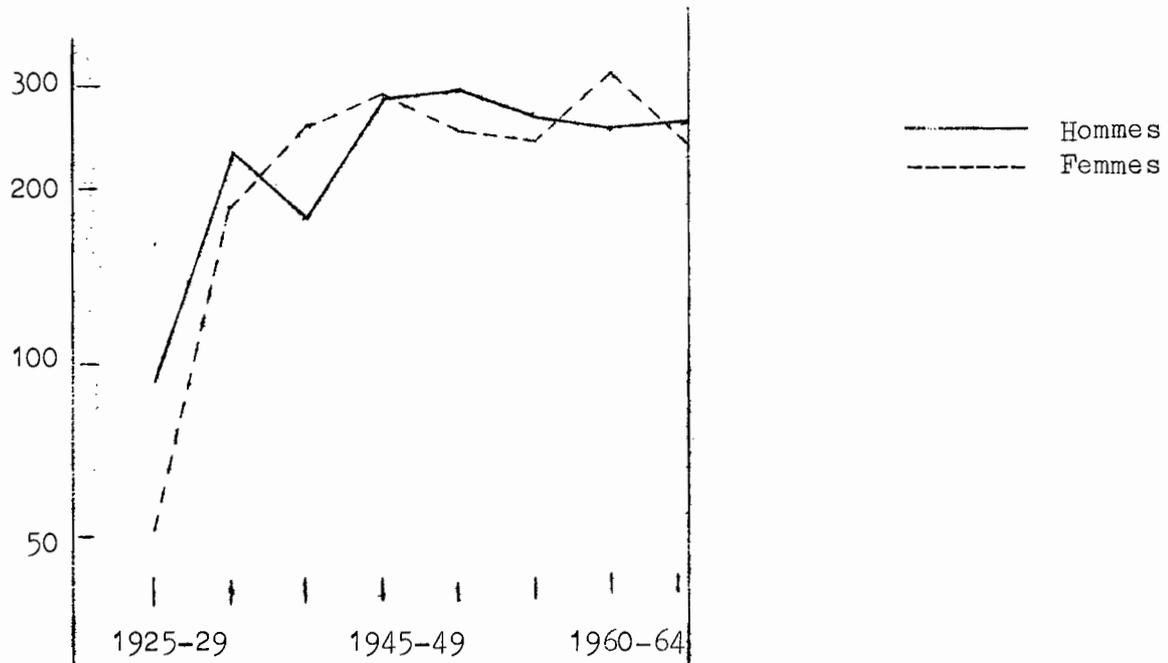
GRAPHIQUE.2.

Mouvement des Baptêmes

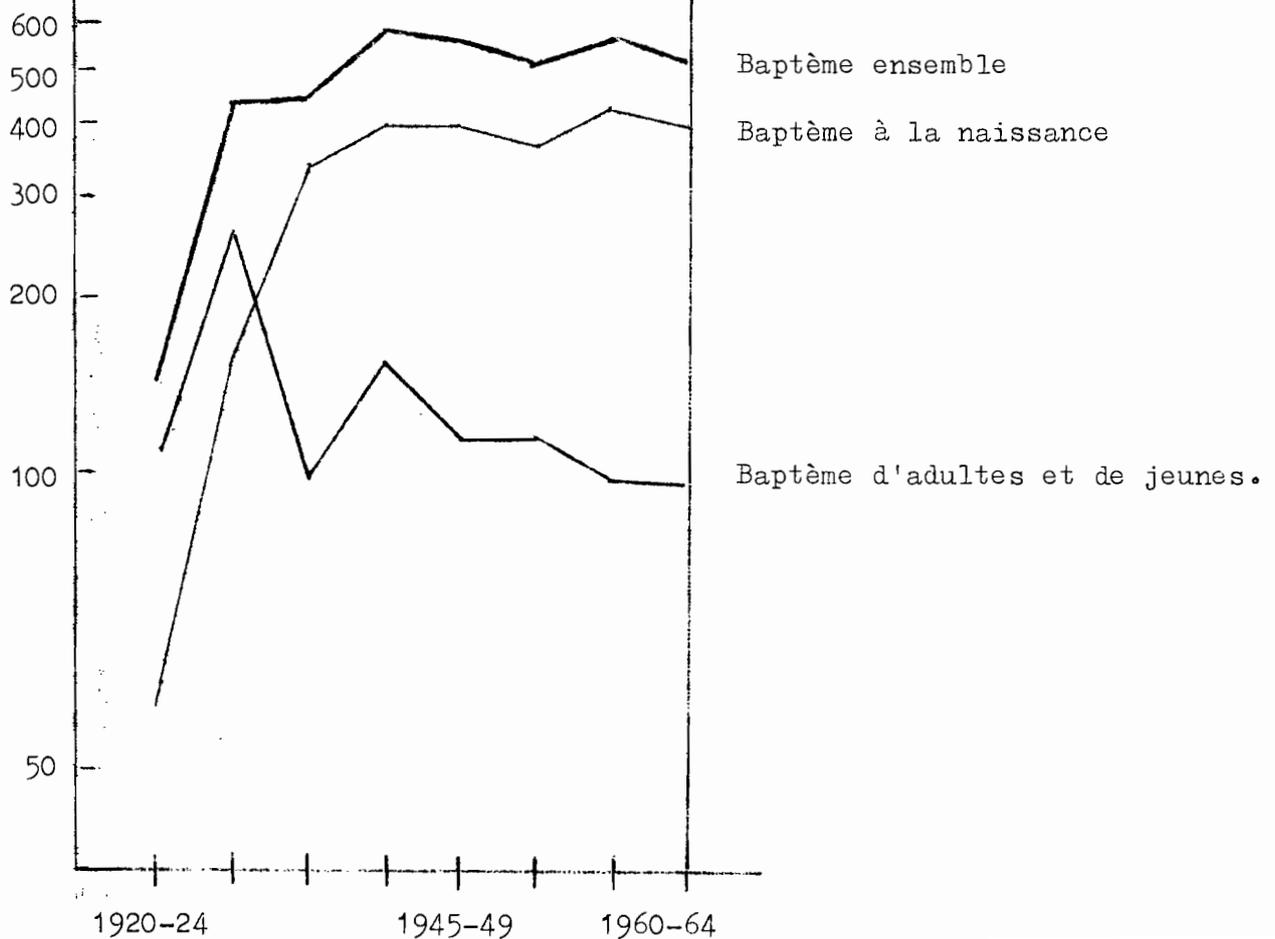


Mouvement des baptêmes

Ensemble selon le sexe, par période quinquennale.



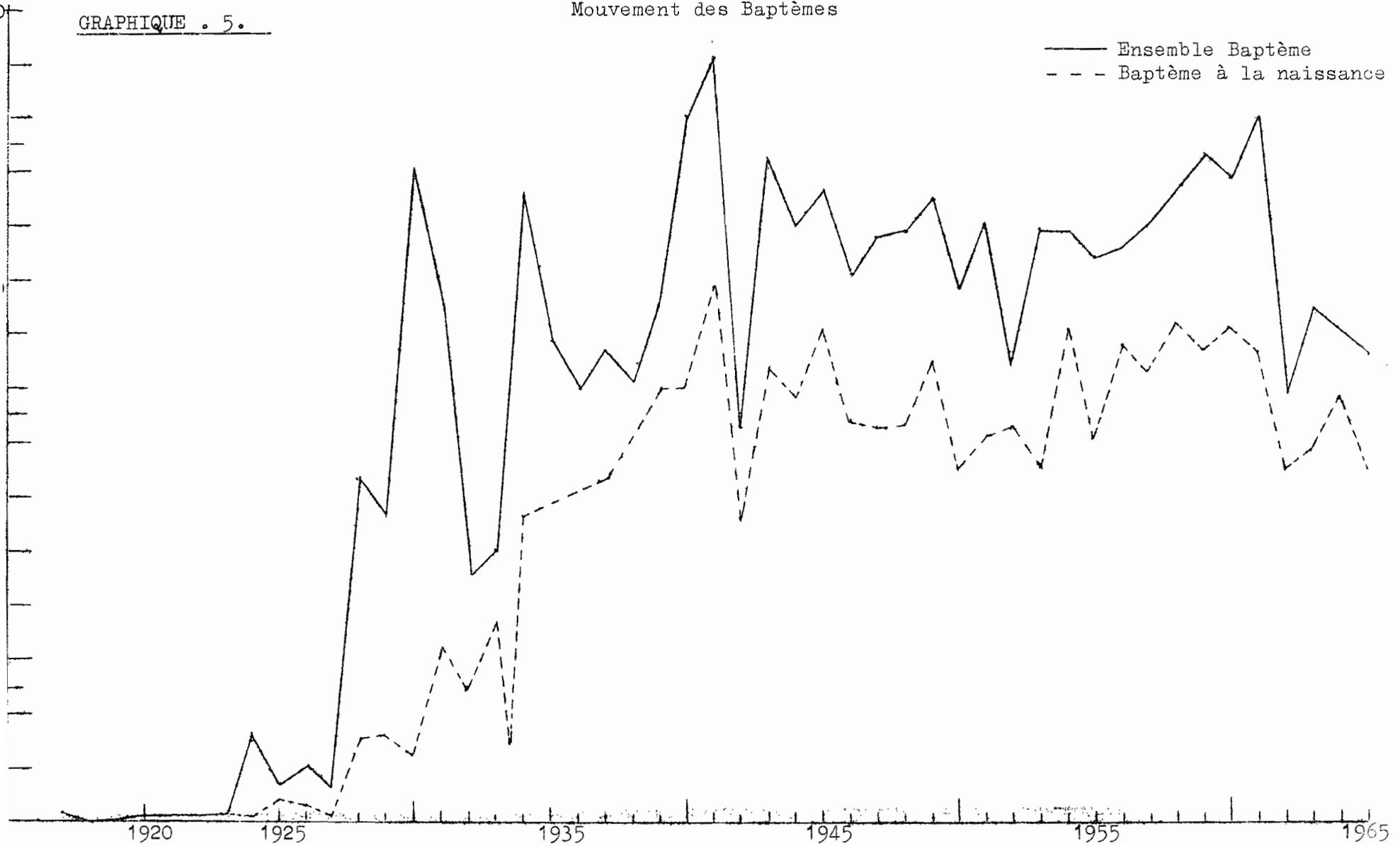
GRAPHIQUE.4. Mouvement des baptêmes par période quinquennale.



GRAPHIQUE . 5.

## Mouvement des Baptêmes

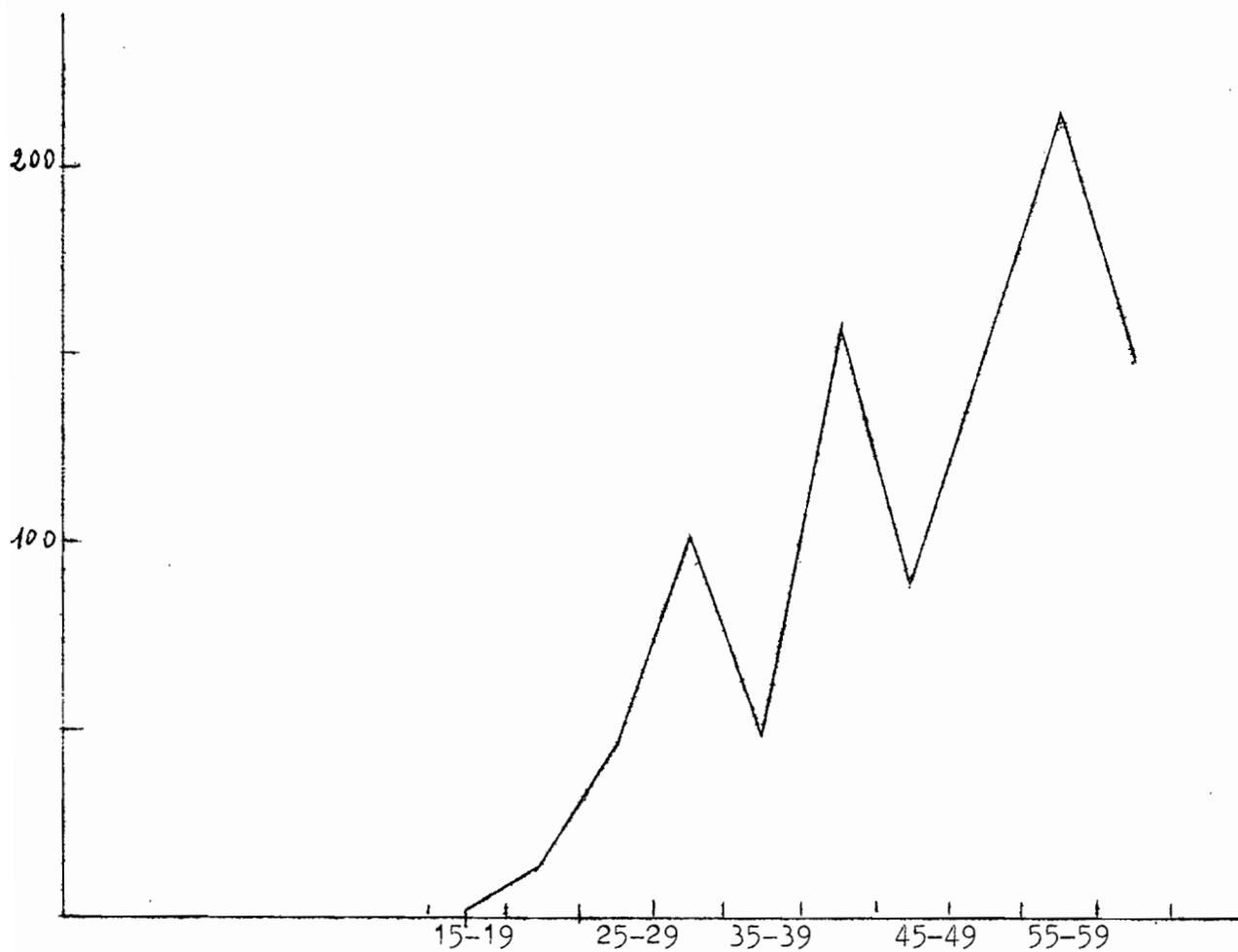
— Ensemble Baptême  
- - - Baptême à la naissance



GRAPHIQUE. 6.

Mouvement de l'enregistrement des mariages

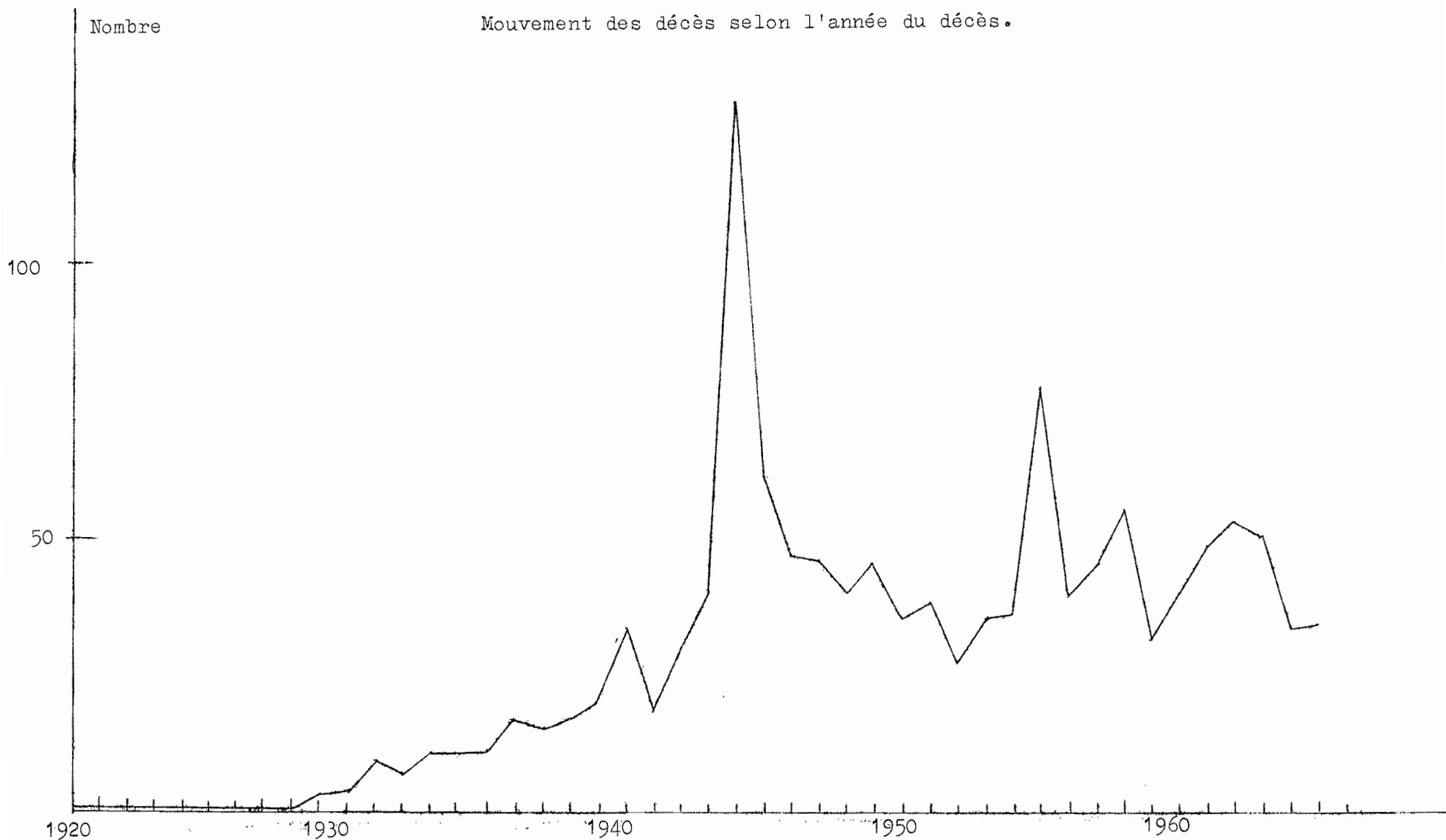
Nombre de personnes mariées pour chaque période.



GRAPHIQUE .7.

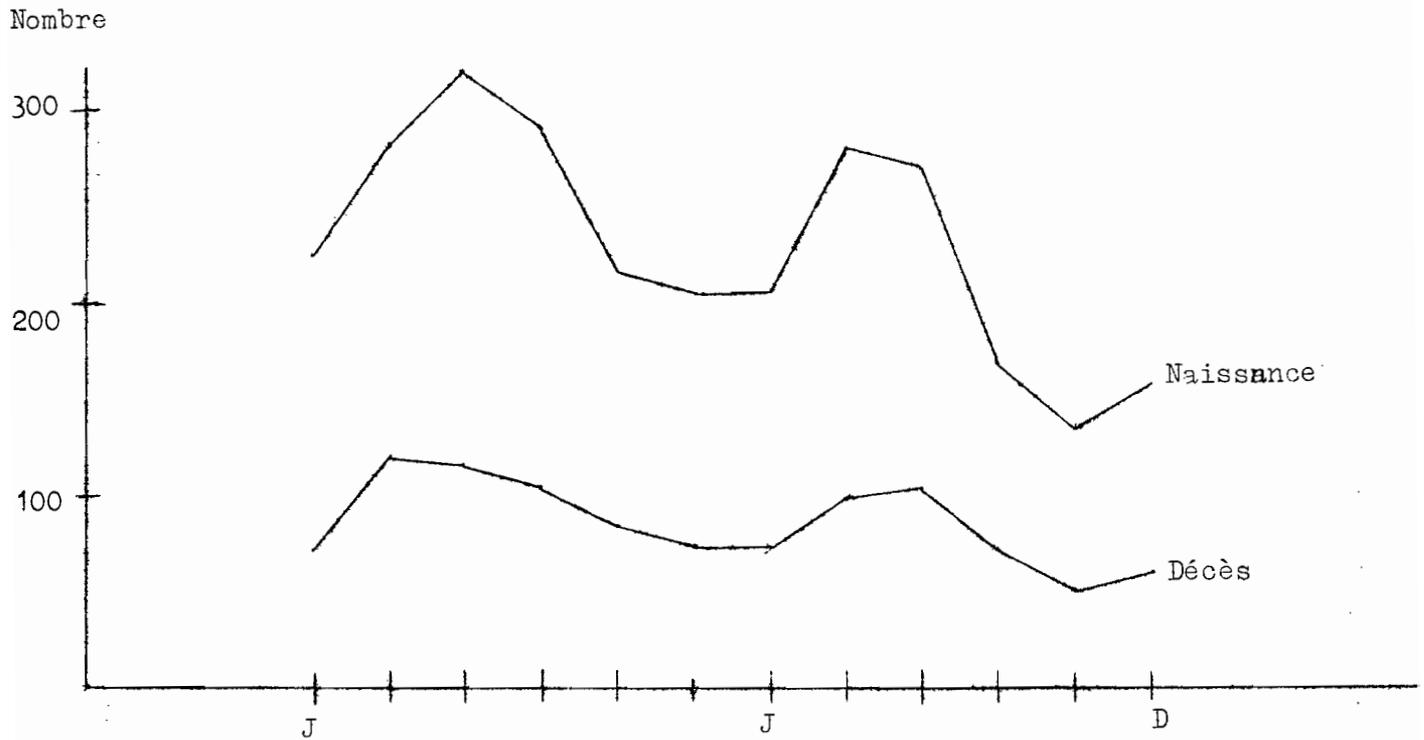
Nombre

Mouvement des décès selon l'année du décès.



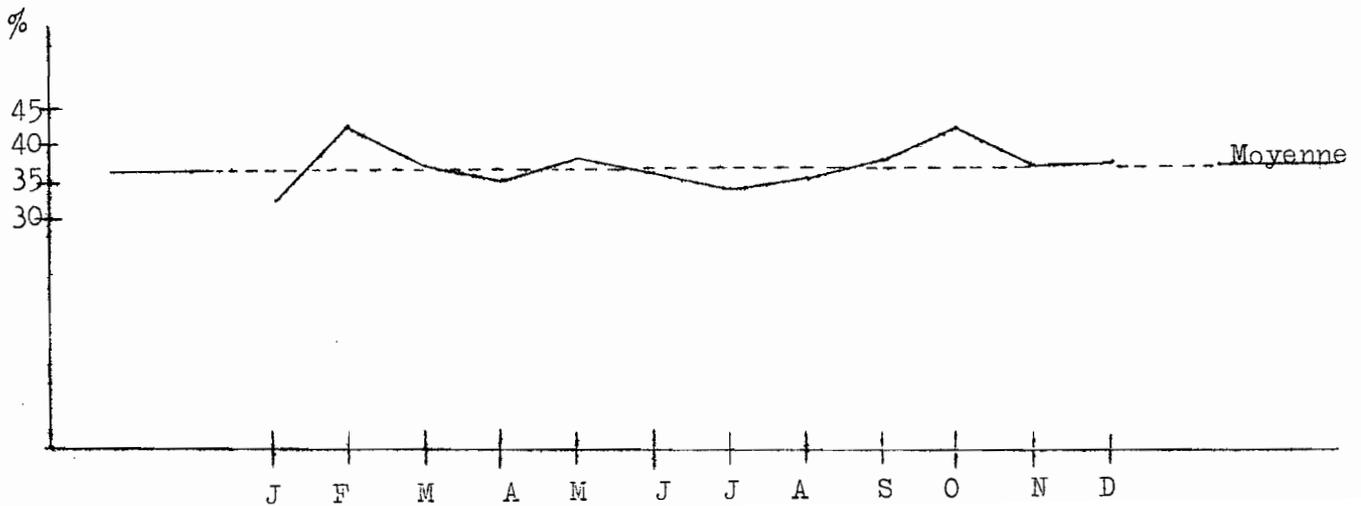
GRAPHIQUE.8.

Mouvement des décès selon le mois de naissance  
des Naissances " " " "



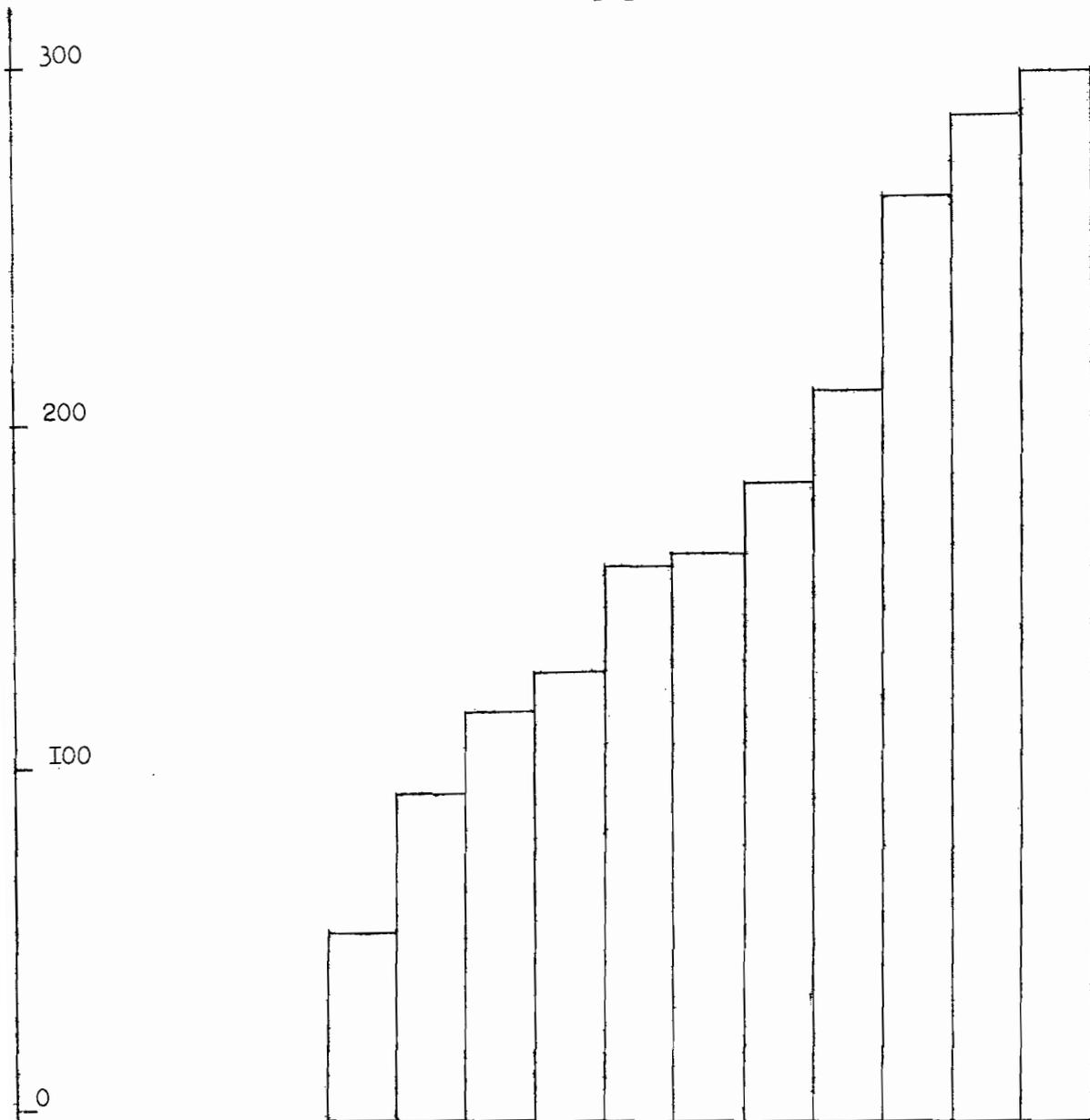
GRAPHIQUE.9.

Proportion de décès dans les naissances du mois



GRAPHIQUE n° 10

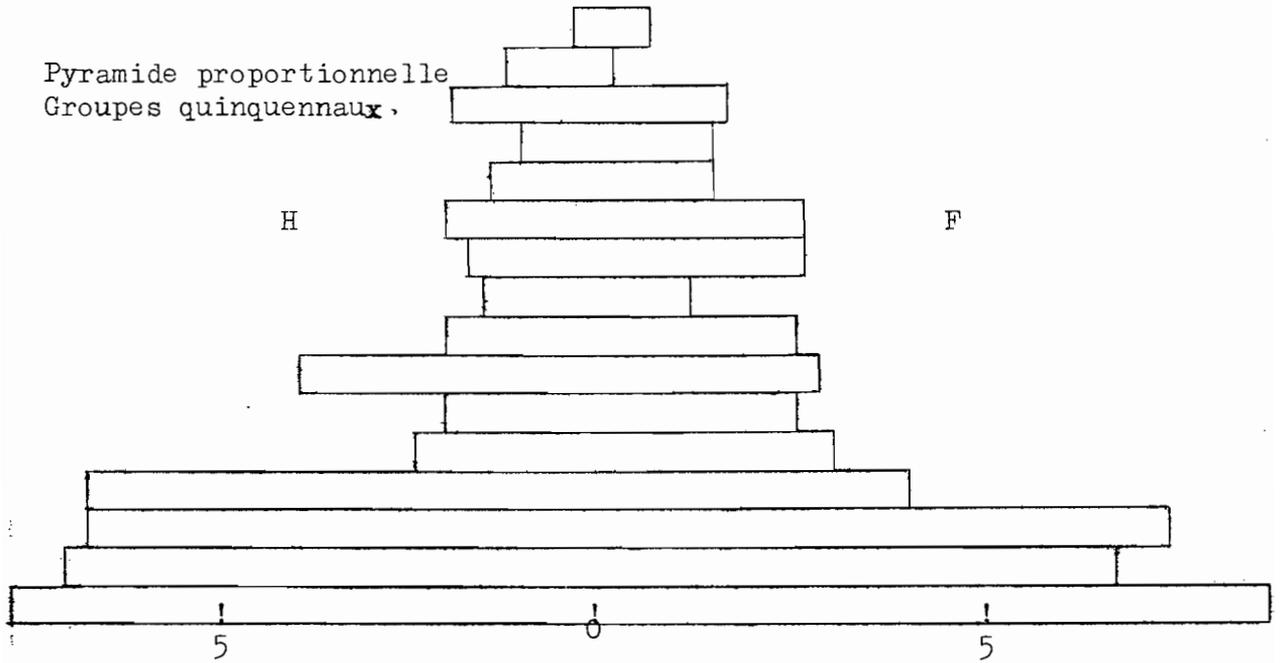
POPULATION RESIDENTE selon le MBIND  
( Classement selon la taille de la  
population des Mbind).



GRAPHIQUE n° 14

NGE T J .  
Population résidente

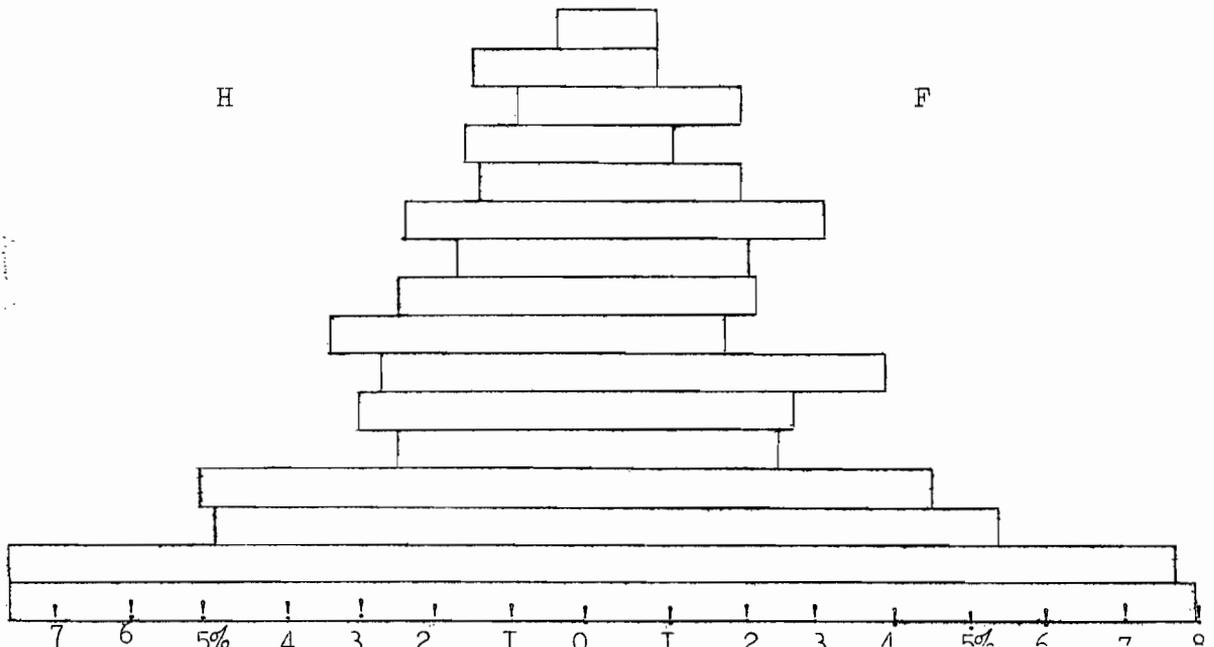
Pyramide proportionnelle  
Groupes quinquennaux.



GRAPHIQUE n° 12

NGUDUMAN.

Pyramide proportionnelle.  
Groupes quinquennaux.  
Population résidente

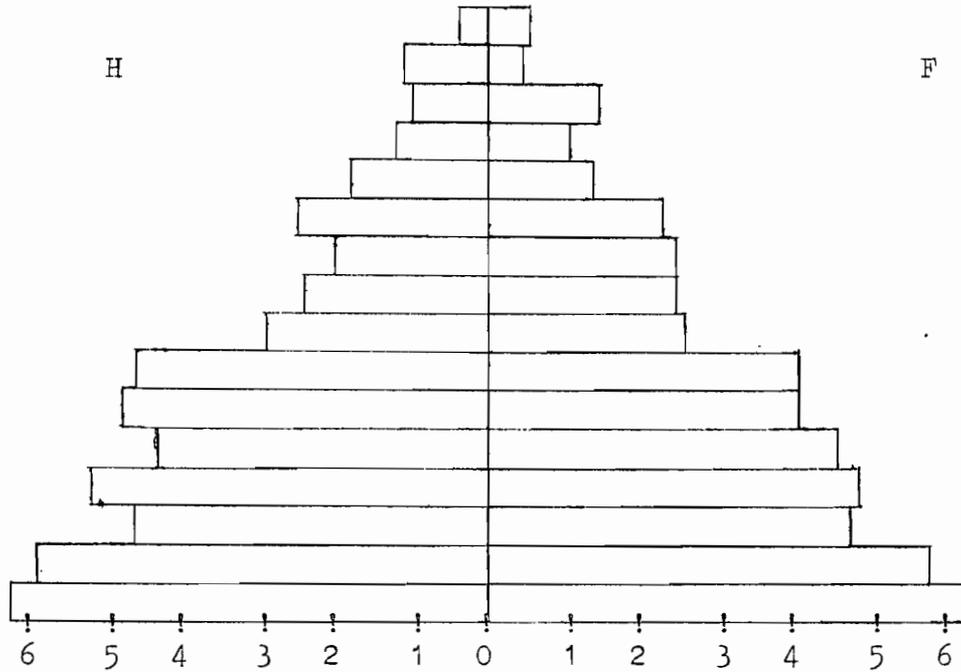


Graphique I3.

- F A K A O -

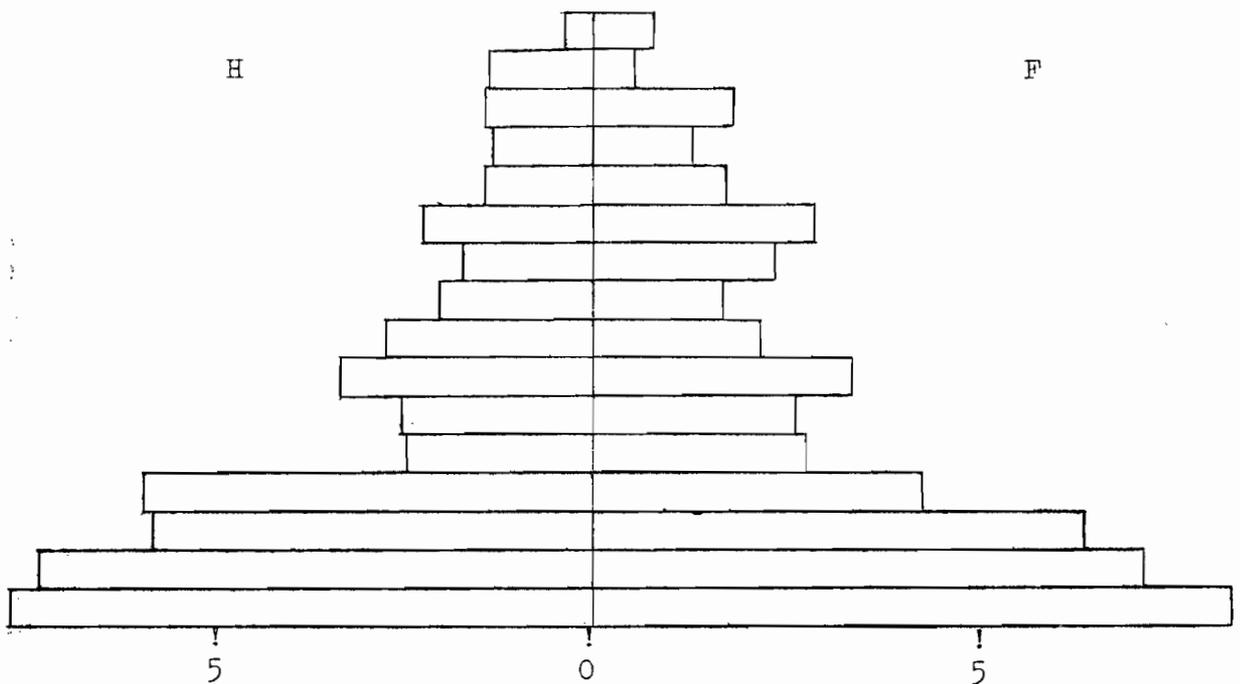
Pyramides proportionnelles  
Groupes d'âges quinquennaux au 1.1.66

Population vivante



Graphique n° I4

Population résidente



Graphique n° 15.

F A K A O

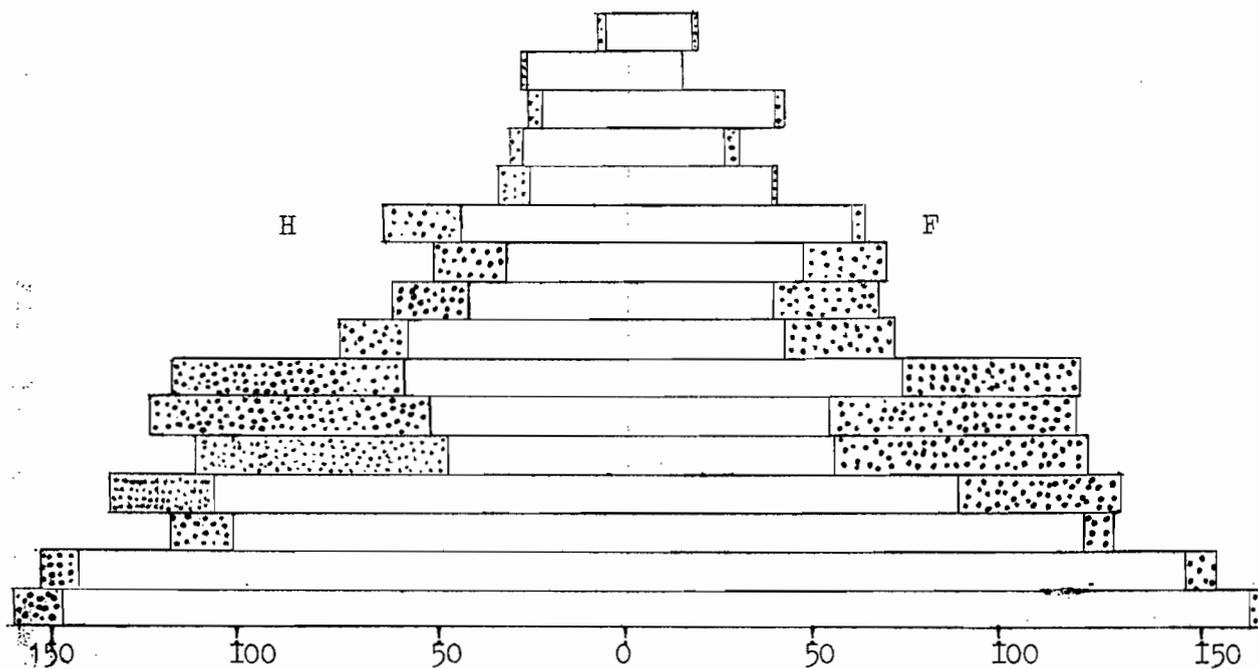
Population (en nombres réels)

- Vivante

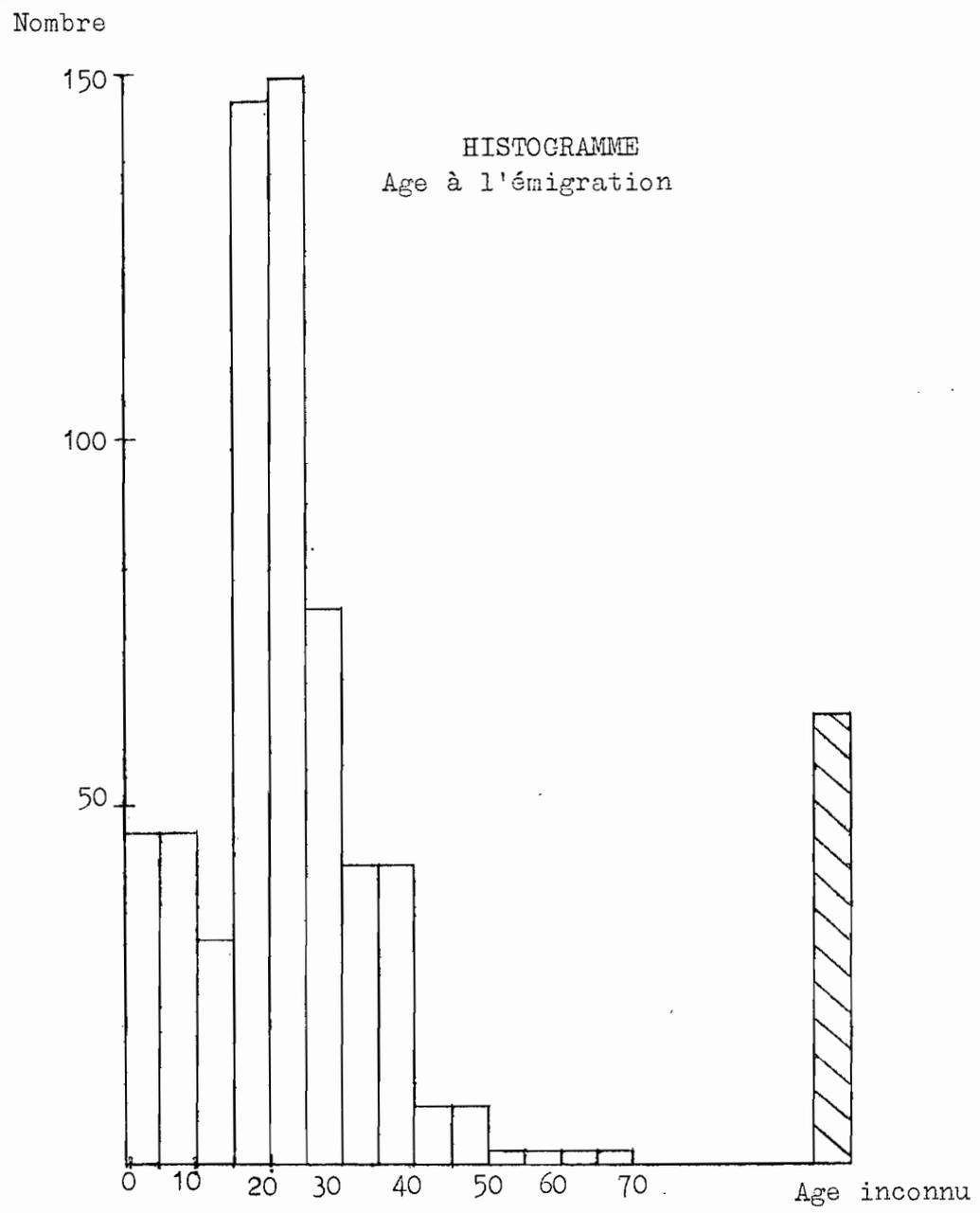
en pointillé : les émigrés

- Résidente

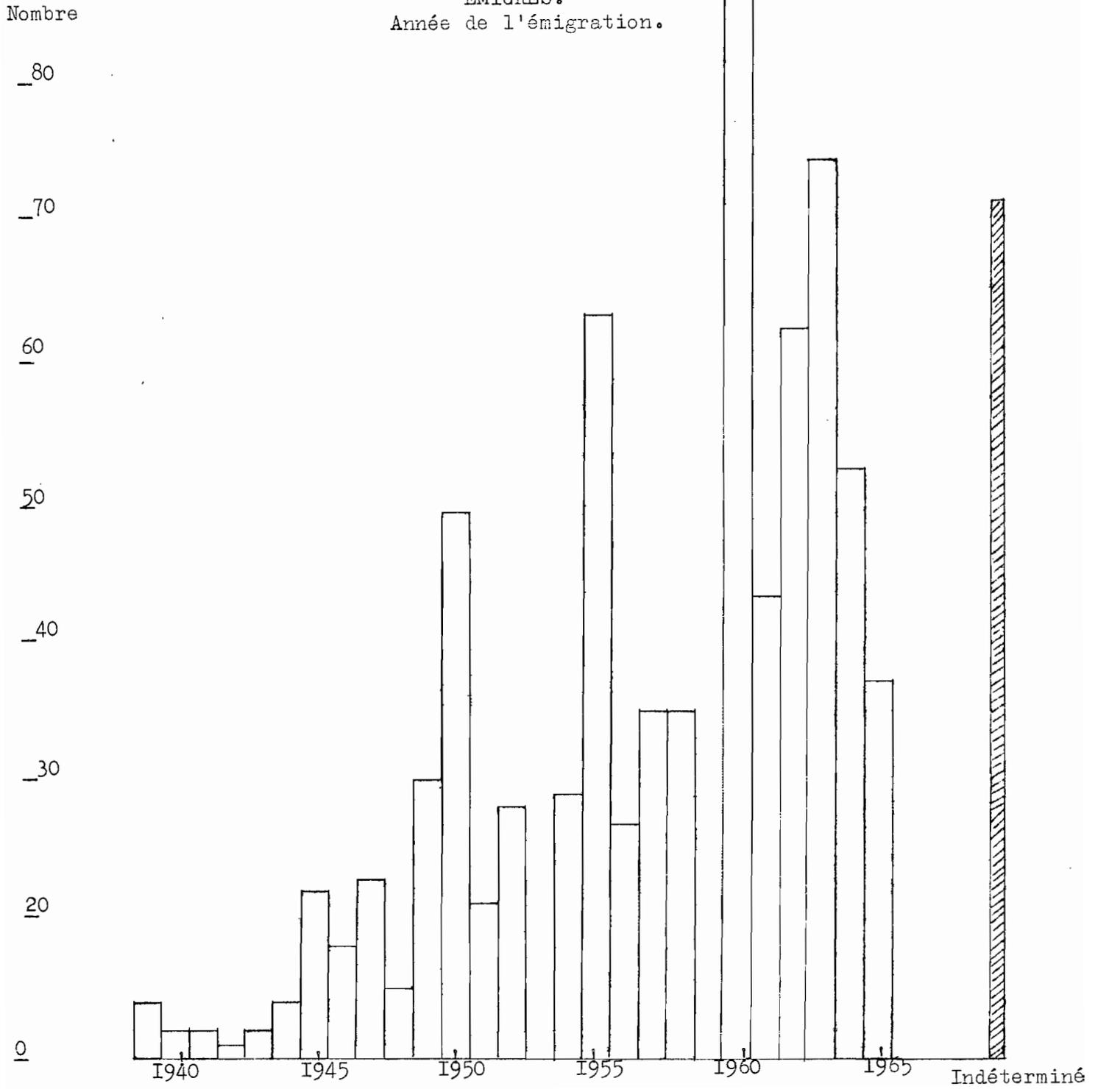
Groupes quinquennaux



GRAPHIQUE .16.



EMIGRES.  
Année de l'émigration.



GRAPHIQUE n° 18

F A K A O

Population non baptisée

-- Résidents

-- Ensemble (résident+ émigrant ).

